

PARTIE THEORIQUE.

VI. LECON. — LA STRUCTURE DU DISCOURS. (1)

1. L'orateur est un homme qui s'adresse à une assemblée pour lui faire partager ses **convictions** sur un *fait*, — ou sur une *vérité*, une *question*, un point général, de religion, de politique, de justice ou de droit.

Mais convaincre les esprits et persuader la volonté — sont choses difficiles : il faut à l'esprit la *lumière* des preuves, au cœur le *feu* des passions.

C'est l'œuvre de la **rhétorique** d'enseigner les principes inspirateurs de l'art de composer et de parler d'une façon persuasive, convaincante et entraînante à la fois : c'est l'art, en un mot, de *construire un discours*.

Comme début du discours, l'orateur doit **définir** ce qu'il va dire, le **proposer** et le **diviser** au besoin : ce sera l'*exorde*.

Ce qui suit, il doit l'**exposer**, en disputer, preuves en main, le pour et le contre : ce sera la *confirmation* ou *corps du discours*.

Vers la fin, il doit **conclure** dans son sens, en pressant les auditeurs de partager son opinion : ce sera la *péroraison*.

I. — Exorde.

2. Pour disséquer, analyser une entrée en matière d'un discours donné, — pour savoir composer soi-même un *exorde*, il y a lieu de connaître les conseils suivants :

I. — *Comment l'orateur se met-il en contact avec son auditoire ?*

Le traite-t-il avec égards, de façon à mériter aussitôt sa *confiance*, et à confirmer l'impression favorable qu'on a de lui, — ou à commencer de détruire l'impression défavorable que sa personne avait d'abord produite ?

Prend-il des *précautions oratoires*, s'il parle à ses auditeurs de choses désagréables, afin de ne point les blesser ?

Commande-t-il l'*attention* : — a) par l'*importance* qu'il paraît donner aux idées qu'il propose ; — en se tenant strictement dans son sujet ; —

(1) Voir J. DE BAC : *L'art du plan*, p. 67.

en s'exprimant avec *simplicité, précision, clarté*, sans étude ni recherche, avec *tranquillité*, et surtout avec *naturel*.

II. — *Quelles idées y annonce-t-il, et quelles divisions du discours?*

L'idée est-elle un *point particulier, un fait*, d'où il s'élèvera à des considérations générales, à des principes plus étendus, à des réflexions concluantes et pratiques. — Voir l'exorde des *Oraisons funèbres* de Bossuet, de Dupanloup, de Lacordaire...

Les idées embrassent-elles les *lieux communs* de morale — *Mort, jugement, orgueil*... — une *question générale* de politique, de droit, d'où l'on concluera à des applications particulières, personnelles, présentes, actuelles?

La *division* est-elle en *deux, trois points* ou *subdivisions*, lesquelles se ramifieront plus tard dans l'exposé des preuves et la marche progressive du discours?

Pouvez-vous résumer le tout, en une *proposition* assez courte, nettement saisissante et condensant brièvement l'ensemble du discours?

II. — Corps de discours.

3. D'une façon nette et précise, il s'agit d'attaquer l'idée que l'on veut prouver: c'est la *confirmation* ou ensemble des preuves.

D'abord il arrive qu'il soit nécessaire, utile de faire — en vue de la preuve — la *narration* d'un fait, en le présentant sous son aspect vrai, vraisemblable, clair, avec brièveté et intérêt. Cette *narration* acquiert et requiert beaucoup d'importance à la tribune parlementaire, au barreau, et même en chaire, quand le discours est un panégyrique, une Oraison funèbre, un fait évangélique: alors le récit est l'âme du discours. On peut se demander si l'orateur dramatise cette narration, avec appel aux circonstances, aux particularités, aux détails parfois les plus insignifiants en apparence.

Puis viennent les *preuves* — telles que nous les avons exposées dans l'invention:

a) Quelles sont leurs *qualités*: sont-elles de réelle valeur, concluantes?

b) Dans quel *ordre* sont-elles présentées, les plus probantes les premières, puis les plus faibles — ou réciproquement?

c) Quel *développement* reçoivent-elles, et l'orateur les met-il en relief, accumulant et serrant les moins convaincantes en une sorte de faisceau compact?

d) Quelle *liaison* et quel enchaînement les rattachent entre elles, de manière à ne former qu'un seul corps dont tous les membres concourent à la même action.

e) Sont-elles finalement remises, par une rapide et pressante récapitulation, sous les yeux de l'esprit, proposées au jugement et à l'appréciation du jugement et de la raison des auditeurs: — cette récapitulation est-elle vive, émouvante, dramatique, passionnée?

N. B. — S'il s'agit d'un *discours sans réponse*, il faut parfois prévenir les objections qui peuvent surgir dans les esprits, et les résoudre: c'est la réfutation partielle.

Si l'adversaire de l'orateur doit parler après lui, ou s'il a déjà parlé, il faut le prévenir ou le réfuter, en montrant que tout ce qu'il a dit ou dira, ou bien:

a) est hors de la question, que l'on débat;

b) part d'un *principe faux* et s'appuie sur un sophisme, inacceptable dès lors dans ses conséquences;

c) est la *conclusion fautive*, ou *exagérée*, d'un principe vrai.

Ainsi, en prouvant l'inanité, le peu de valeur des arguments d'un rival oratoire, on éclaire — car il est toujours question de la *preuve* — de plus en plus l'esprit et l'on dissipe les doutes. Il faut en cela une grande souplesse de raison, une dialectique puissante, serrée, ingénieuse: c'est ce qui différencie les orateurs de la tribune et du barreau.

III. — Péroraison.

4. Il est à remarquer que souvent la *récapitulation* s'identifie avec la péroraison ou couronnement du discours.

L'orateur, après s'être concilié son auditoire dans l'*exorde*, l'avoir instruit et convaincu dans la *confirmation*, n'a plus qu'à frapper les derniers coups qui décident de la victoire. Il doit donc achever de persuader.

Aussi la péroraison s'adresse-t-elle surtout à la volonté: son arme est le pathétique vigoureux, contenu, communicatif sans cris ni débordements impétueux.

a) Comment l'orateur atteint-il l'âme des auditeurs, par la *pitié* ou l'*indignation*, les deux grands ressorts d'émotion?

b) Quel usage fait-il des *circonstances* où il parle, de la nature du sujet qu'il traite, des dispositions des auditeurs.

c) Son âme vibre-t-elle de *passion vraie*, d'émotion entraînant, sans qu'il cède à la fougue qui égare et qui se perd?

d) Sait-il choisir les *tours* animés, les *expressions* énergiques, les *figures* hardies, les *images* attendrissantes?...

e) L'orateur enfin sait-il se borner et *conclure* à temps, sans fatigue pour l'auditeur, sans insistance trop persistante qui ramène l'émotion sur ses pas et prolonge le succès obtenu en le compromettant par ces longueurs?

“ Les improvisateurs, écrit Cormenin, — et il ne sont pas les seuls — entassent péroraison sur péroraison ; il n’y en a jamais moins de trois ou quatre ; mais, oratoirement parlant, laquelle de ces fins est la fin ? ”

* * *

Il est encore *trois éléments* dont il faut tenir compte, pour apprécier un discours et pour expliquer son influence :

1. Le *style*, c’est-à-dire le vocabulaire ou les mots, la phrase ou le groupement des mots : d’où naissent l’art et la vie.

2. L’*action oratoire* de celui qui parle, c’est-à-dire le *ton*, la diction, le débit et le geste, la pose, la physionomie, les manières.

3. L’*action personnelle* de l’orateur, c’est-à-dire — est-il *sympathique* pour des raisons d’ordre public (titres, situation...) ou d’ordre privé (valeur morale, intellectuelle...) — est-il *aimé*, parce qu’il *aime* vraiment ce dont il parle et qu’il en est convaincu ?

Toutes ces notions trouvent leur développement dans des auteurs spéciaux ; nous en avons indiqué plusieurs et d’excellents, et nous y renvoyons les lecteurs.

IV. — Conclusion.

5. La *structure du discours* — soit que l’on en fasse l’analyse en classe, soit que l’on doive l’ériger soi-même, appelle donc l’attention et les efforts sur ses diverses parties, sur la disposition ou *plan*.

Cette ordonnance — de l’*exorde* à la *péroraison* — met l’unité dans la variété, constitue à la fois la force et la beauté d’une œuvre d’art littéraire et oratoire, guide l’orateur dans l’exposé d’un sujet, et est pour l’auditeur une lumière qui le charme autant qu’elle l’éclaire.

Les *qualités* d’un bon plan sont aisées à prévoir :

C’est la *netteté* qui permet de distinguer le sujet de toute autre question, sans mélange dès lors ni confusion.

C’est la *justesse*, quand le plan embrasse tout le sujet annoncé et ne le dépasse point.

C’est la *simplicité*, quand il exclut les divisions multiples, se réduit à quelques idées principales, présentant le sujet sous une face nouvelle, bien en rapport entre elles.

C’est la *fécondité*, la *richesse*, quand les développements sortent spontanément du fonds, que le sujet, loin de paraître épuisé, se pourrait encore approfondir, que chaque pensée principale éveille dans l’esprit d’autres pensées et devient pour l’intelligence comme une hauteur d’où l’œil découvre de nouveaux horizons.

C’est enfin l’*unité*, la *proportion*, la *progression*, lesquelles écartent

les digressions qui seraient une entrave et une cause d'éparpillement de l'intérêt et de la persuasion à obtenir.

D'ailleurs l'étude des **modèles** — mais *methodique, simple, sérieuse, fréquente* — l'habitude de la **réflexion** et de l'**analyse** des discours bien faits que l'on entend, la **composition** ou les **essais scolaires** bien rédigés, tous ces moyens aideront bien mieux les curieux des choses oratoires que tous les préceptes que l'on pourrait multiplier et leur mettre dans la mémoire.

Les conseils qui précèdent sont de nature à seconder l'esprit et la bonne volonté, bien que résumés et condensés en quelques pages.



PARTIE PRATIQUE.

No. I.

EXEMPLES DE STRUCTURE OU PLAN.

A. — *Vérité de la religion.*

Massillon a traité ce sujet, et veut amener l'auditoire, à l'aide de la conviction et de la persuasion, à la conclusion suivante : *La religion est vraie.*

Voici le plan qu'il a développé avec talent et avec solidité :

I. — EXORDE.

Malgré les preuves solides et éclatantes qui établissent la vérité de la religion, il est des hommes qui refusent de la reconnaître... — Je veux prouver que la vérité de la religion est incontestable. (*Proposition*). Car cette vérité se fonde sur trois grands caractères, qui distinguent éminemment la religion chrétienne : 1. Elle est *raisonnable* ; 2. Elle est *glorieuse* ; 3. Elle est *nécessaire*. (*Division*).

II. — CONFIRMATION.

1. La religion chrétienne est raisonnable.

(*Subdivisions*). Parce qu'elle repose sur : 1. *l'autorité* la plus grande, la plus respectable et la mieux établie qu'il y ait ici-bas ; — 2. les *idées* les seules dignes de l'homme et de Dieu, les seules conformes aux principes de l'équité, de l'honnêteté, de la société, de la conscience ; — 3. sur les motifs les plus décisifs, les plus triomphants, les plus propres à soumettre les esprits les moins crédules.

a) La religion chrétienne a pour elle l'ancienneté, la perpétuité et l'uniformité, c'est-à-dire qu'aussi ancienne que le monde, elle s'est conservée jusqu'à nos jours sans altération ; or, de toutes les religions, c'est la seule qui possède cet avantage.

b) — 1. La religion chrétienne donne les seules idées convenables à Dieu ; — 2. Elle met l'homme à sa véritable place, en lui faisant connaître sa nature et sa destination ; — 3. Elle règle mieux que toute autre doctrine ses devoirs à l'égard des autres hommes.

c) Les motifs de soumission et de crédibilité qu'elle nous présente

sont appuyés : — 1. sur des prophéties incontestables ; — 2. sur des faits miraculeux, éclatants, publics ; — 3. sur le témoignage et la foi de l'univers entier.

(*Conclusion*) : Donc la religion chrétienne est raisonnable.

II. La religion chrétienne est glorieuse.

(*Subdivisions*) — 1. Du côté des promesses qu'elle renferme pour l'avenir ; — 2. du côté de la situation où elle met le fidèle pour le présent ; — 3. du côté des grands modèles qu'elle lui propose à imiter.

a) Développement de ces promesses, qui apprennent à l'homme que son origine est divine et ses espérances éternelles. Son avenir est plein de gloire.

b) Peinture de la grandeur et de l'élevation du chrétien dans toutes les circonstances de la vie. Rien n'est plus glorieux que lui, soit devant Dieu, soit devant les hommes.

c) Les hautes vertus de tous les grands hommes, de tous les héros chrétiens, depuis Abel jusqu'à nos jours, sont proposés à l'imitation du fidèle. Quelle plus glorieuse carrière peut être ouverte devant lui !

(*Conclusion*). Donc la religion chrétienne est glorieuse.

III. La religion chrétienne est nécessaire.

(*Subdivisions*) — 1. Parce que la raison de l'homme est faible et qu'il faut l'aider ; — 2. parce qu'elle est corrompue et qu'il faut la guérir ; — 3. parce qu'elle est changeante et qu'il faut la fixer.

a) Peinture de l'ignorance où l'homme est de lui-même et de tout ce qui est hors de lui. C'est la religion qui seule le guide et le soutient au milieu des ténèbres qui l'entourent.

) Peinture de la dépravation de la raison humaine relativement à Dieu et à la morale. C'est la religion qui la guérit en redressant les mœurs.

c) Peinture des variations infinies de la raison humaine et de l'incroyable mobilité de ses opinions. C'est la religion qui la fixe en lui donnant une règle infaillible, invariable, indépendante des lieux, des temps, des hommes, etc.

(*Conclusion*) : Donc la religion chrétienne est nécessaire.

III. — PÉRORAISON.

(*Conclusion du discours*) : Donc la religion est vraie ; donc il faut s'y attacher, vivre selon ses lois et rendre sa foi certaine par les bonnes œuvres.

B. — Les Compassions.

Le R. P. Monsabré, le vendredi-saint 1879, a construit sur ce mot le plan qui suit, et dont il a rempli, avec sa science et son art si débordant de vie, de sentiment et de raison, le cadre pathétique et émouvant.

I. — EXORDE.

Les infirmités du Sauveur ont reçu dans les conférences du carême l'hommage de notre admiration; elles attendent, en ce jour, l'hommage de notre compassion... — Au pied de la croix, il est diverses manifestations de la compassion (*Proposition*). Car il en est de stériles et de fécondes. (*Division*.)

II. — CONFIRMATION.

I. Compassions stériles:

1. *Compassion intéressée*; — Femme de Pilate; — ceux qu'elle représente. —

2. *Compassion peureuse*. — Les Apôtres; — ceux qu'ils représentent. — Leurs inquiétudes et leurs angoisses à l'égard de l'Eglise pressée par ces trois questions: — Question scientifique, — Question politique, — Question sociale. — Comment l'Eglise sort avec honneur de ces trois questions. —

3. *Compassion intelligente*. — Les femmes qui pleurent à la suite de Jésus-Christ. — Ceux qu'elles représentent. —

II. Compassions fécondes:

1. *Compassion généreuse*. — Marie Madeleine. — Idées fausses des mondains à son endroit. — Son vrai portrait dans la passion. — Générosité de son douloureux repentir. — Notre part de responsabilité dans les maux de l'Eglise. — Comment nous devons imiter la compassion de Madeleine. —

2. *Compassion sublime*. — Marie mère de Jésus au pied de la croix. — Innocente elle s'associe par sa compassion à la rédemption du monde. — Admirons son grand amour et suivons son exemple. — Souffrons sans l'avoir mérité pour la sainte cause de Dieu et de l'Eglise.

III. — PÉRORAISON.

Conclusion du discours: — Pressante exhortation à prier, comme le Christ, pour les persécuteurs et les bourreaux, à offrir pour eux les douleurs de la compassion.



No. II.

LE PAPE LÉON XIII.

(Vingt-cinq années de règne.)

N. B. — Voici un sujet actuel, captivant d'intérêt et de charme, capable d'inspirer l'enthousiasme et de faire luire la vérité.

Léon XIII apparaît surtout comme le Docteur ou savant en doctrine profonde; ses multiples encycliques en font foi. En conséquence, il est facile de le présenter sous cet aspect dominant dans une *allocution* dont voici le *plan* et le *développement*.

A. — Plan.

I. EXORDES Jésus-Christ "a été établi la lumière des nations, pour être leur salut jusqu'aux extrémités de la terre": sa naissance, sa vie, son apostolat, sa mort, sa survivance conquérante dans l'Eglise et la Papauté en sont la preuve... — Léon XIII est "la lumière des nations". (*Proposition*). Car providentiellement il a été préparé à cette mission: enfance, adolescence, jeunesse, vocation sacerdotale, épiscopat à Pérouse — sa lutte contre les erreurs contemporaines est la diffusion de la lumière dans le monde. (*Division*).

II. CONFIRMATION: 1. Préparation de l'enfant dans la famille; — 2. de l'adolescent au collège de Viterbe; — 3. du jeune homme au collège romain, à l'Académie des nobles; — 4. du prêtre à Bénévent, à Spolète, à Pérouse, à la nonciature de Belgique; — 5 de l'évêque à Pérouse.

1. Elévation au souverain pontificat; — 2. Vingt-cinq ans de règne: diffusion de la doctrine ou "le naturalisme combattu par la vérité catholique"; — 3. Enumérations successives des formes du naturalisme — et des *encycliques* que le Pape leur oppose... — 4. La doctrine dans les *Lettres apostoliques*... — 5. Fruits de la parole lumineuse du Docteur...

III. — PÉROURATION: Prières, vœux; Rome est grande: elle est partout où est Léon XIII par ses représentants.



B. — Développement.

"*Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terra*" (Act 13-47). — Je t'ai établi la lumière des nations, pour être leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.

EXCELLENCE (1), MES FRÈRES,

Ces paroles inspirées concernent un homme qui a passé sur la terre : — un homme, dont la naissance vint s'épanouir dans une étable, dont la mort le vint flétrir sur une croix ; un homme dont un livre a révélé les jours obscurs, très humbles et très soumis durant trente ans, la doctrine simple et sereine comme la vérité, " parlant au monde comme jamais homme n'avait parlé ", et ne saura plus le faire ; dont un livre a dit les ravissantes bontés qui se penchait sur les petits enfants, sur les infirmités physiques qui repoussent, sur les hontes morales qui font rougir ; dont il a chanté le langage si doux et si bon, les miracles inouïs, la fin douloureuse à la fois sublime, silencieuse, héroïque, au milieu de tortures plus inouïes encore ;

un homme, qui, scellé dans un sépulcre gardé à vue, a ruiné la civilisation païenne, et sur ses décombres a édifié la civilisation nouvelle ;

un homme, qui a bouleversé l'histoire en la faisant plier à ses desseins de miséricorde, en dépit des ambitions, des haines, de la perversité de l'humanité entière, empereurs, rois, peuples ;

un homme, de qui l'amour ou la haine dix-neuf fois séculaires poursuivent à l'envi la mémoire, — maudite et exécrée par les Scribes et les Pharisiens, bénie et exaltée par les disciples de chaque siècle, par les petits, les miséreux, les meurtris, les délaissés qui se consolent sur sa tête et sa poitrine de leurs larmes et de leurs angoisses ;

comme sur les pieds de cet homme, aussi bien, coupables et innocents, désespérés et pacifiques ont rencontré en sanglottant la paix et le pardon ;

un homme, dont le gibet glorieux domine l'univers et la figure domine l'humanité — qui s'est appelé le Fils de l'homme, qui s'est dit le Fils de Dieu :

un homme qui est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, notre Seigneur !

Cet Homme-Dieu est bien celui-là que son Père " a établi la lumière des nations, pour être leur salut jusqu'aux extrémités de la terre ".

Et, depuis l'heure de sa Résurrection, depuis les adieux de son Ascension, un autre homme, formé à son école, témoin de ses exemples, à qui il confie le flambeau de sa doctrine, le sceptre de son autorité, le pouvoir discrétionnaire de sa force divine, saint Pierre et tous les successeurs ininterrompus de Pierre ont été établis les soleils des nations, en vue de leur salut éternel.

Lumière et soleil brillent aujourd'hui dans l'intensité de la splendeur,

(1) MGR SBARRETTI, délégué apostolique au Canada.

à l'aube du XXe siècle: tout l'univers catholique salue d'un applaudissement immense l'auguste vieillard — qui bénira demain, *deux mars*, pour la quatre-vingt-treizième fois, son berceau lointain du deux mars 1810!

— Merci, Excellence, de vouloir bien présider ici cette pacifique et filiale veillée des armes; vous, le représentant accrédité de l'esprit et du cœur de notre Saint-Père le Pape Léon XIII; vous, l'homme de son choix, établi par sa volonté souveraine la lumière de la nation catholique du Canada et de la Puissance fédérale: daignez, Excellence, accueillir l'hommage de respect, de gratitude et d'amour, sentiments transfigurés par la communion et les prières de ce jour, sentiments que cette assemblée tout entière dépose aux pieds de votre personne si sympathique comme aux genoux de notre glorieux Pontife devenu présent sous nos yeux.

“*Posui te in lucem, ut sis in salutem!*”

Ce Pontife auguste, Docteur et lumière des nations, il a plu au Ciel de le préparer à sa mission durant soixante-huit années, et depuis vingt-cinq qu'il l'exerce, il a mérité l'admiration, conquis la sympathie, en vertu même des vérités doctrinales qu'il a si magistralement enseignées et des fruits de paix et de salut qu'elles ont fait mûrir.

I

Assurément, la divine Providence, qui a promis de veiller à la conservation de l'Eglise, lui prépara un Pontife, avant de l'établir lumière des nations.

La première préparation de l'enfant, de *Joachim Pecci*, est celle de son âme, de son cœur, de son génie naissant, au foyer très chrétien de Carpineto, sous l'irradiation de leçons pieuses, de nobles exemples, de viriles vertus: ce fut son Bethléem inconnu, silencieux, prévu et aimé du Ciel et de ses anges.

Le Ciel prépara l'adolescent, au collège de Viterbe, où la flamme intérieure projette bientôt des premières étincelles, où le futur Pape du saint Rosaire consacre à la Mère de Dieu, avec les fleurons de son innocence et de sa blancheur d'âme, ses premières poésies et ses premiers essais: ce fut son Nazareth inconnu, silencieux, laborieux, prévu d'en haut et béni de saint Joachim et de sa Fille, reine des anges et des cieux.

Le ciel prépara le jeune homme, au collège romain, à l'Académie des Nobles, où la science sacrée, forte et substantielle, couronne ses études profanes, inaugurant ainsi le docteur au fonctionnement de son futur magistère suprême: ce fut son Temple de Jérusalem recueilli, studieux

ou il discutait au milieu des Docteurs qui étaient sans doute dans l'étonnement et l'admiration d'une telle sagesse.

Le Ciel prépara l'homme, le prêtre, à Bénévent, à Spolète, à Pérouse; et, dès l'âge de trente-trois ans, l'âge même du divin Maître, il s'initiait à la vie publique, en sa qualité de Nonce en Belgique. Il en revint, après trois ans, à Pérouse, comme archevêque: ce fut l'époque de l'apostolat, durant laquelle, il invita le divin Pasteur par la diffusion de la doctrine, de la sainte vérité, des grands principes de croyance et de morale, de culte, d'administration.

Longue préparation, mes Frères, dernier apprentissage du Souverain Pontificat: il a duré trente-deux ans à Pérouse! Là, le cardinal Pecci prélude à toutes les entreprises et à toutes les grandeurs de son règne futur et qui dure encore. Là, il prélude à la future organisation des études ecclésiastiques, par la fondation de son académie Saint-Thomas; à ses futures revendications et protestations contre l'usurpation des Etats pontificaux, par les calmes et fermes résistances du droit et de la justice; à ses immortelles encycliques, par des mandements qui portent déjà des titres significatifs; il y prélude, dans des jours de misère ou de calamités publiques, par des dévouements à son peuple, des munificences et des institutions de charité, dont les fidèles de l'Ombrie se souviennent encore avec reconnaissance.

"*Posui te in lucem*": je t'ai établi comme lumière; "*ut sis in salutem*": et pour aider au salut.

La préparation s'est effectuée, s'acheminant vers les hauteurs: et le cardinal archevêque de Pérouse est âgé de soixante-huit ans! lorsque, aux alarmes et aux pleurs du monde catholique, Pie IX, que nos humaines illusions rêvaient immortel, s'éteignit sur son calvaire et sur sa croix du Vatican, le sept février 1878!!

Le temps — qui me contraint à la brièveté — ne me concède pas même un moment pour esquisser la grande figure de Pie IX ou la rapprocher de celle de son successeur. Mais l'histoire dira un jour que tous deux furent grands; que tous deux, venus à l'heure propice marquée par la Providence, venus avec la même mission, avec le même mandat, avec les mêmes vœux, adaptèrent les moyens à des temps différents, à des situations diverses, à des besoins nouveaux, marchèrent au même but par des voies parallèles; l'histoire dira qu'il n'y a pas deux doctrines, mais qu'il y a deux manières de s'acheminer et de faire. Inséparables l'un de l'autre, ils resteront, tous deux, dans la seconde moitié du XIX^e siècle les deux flambeaux qui ont illuminé le monde agité comme l'océan, les deux oliviers qui l'ont protégé de leur ombre et nourri de leurs fruits.

"*Illi sunt duo candelabra et duæ olive*".

Le vingt février 1878, treize jours après le décès de Pie IX, le cardinal de Pérouse était l'élu du conclave, et son intronisation se célèbre le trois mars suivant. Pie IX mort, la Révolution, avec sa formidable puissance de haine anti-religieuse, semble chanter sur sa tombe l'orgie nocturne des assassins de Jésus-Christ au Calvaire : c'était l'enterrement de la Papauté et de l'Eglise dans le monde!!

Erreur! Pierre ne meurt pas! "La pierre sur laquelle le Christ a fondé son Eglise", demeure inébranlable, et Dieu sait, au moment opportun, manifester les richesses de sa miséricorde, en rallumant, avec un nouvel éclat, le flambeau qui paraît éteint pour toujours. Après vingt-cinq années de règne, le trait distinctif de Léon XIII est la sagesse et la science du docteur.

"Posui te in lucem gentium."

Un seul mot, mes Frères, condense et résume, ce semble, ces vingt-cinq années de combat contre l'erreur, de croisade intellectuelle et doctrinale contre la haine et l'incrédulité subversive et destructive; ce mot est celui-ci : *Le naturalisme combattu par la vérité catholique!*

II

Oui, il faut le savoir et s'en souvenir, l'erreur capitale du monde moderne et de la société contemporaine, c'est le *naturalisme* (1), c'est-à-dire la négation théorique et pratique de l'ordre surnaturel, de la religion révélée, du christianisme fondé par le Fils de Dieu; le *naturalisme*, c'est-à-dire l'apostasie des hommes baptisés et des sociétés formées par la religion catholique; c'est-à-dire encore la raison orgueilleuse niant la foi religieuse, le brisement des liens qui rattachent l'homme à Dieu, le retour des croyants au paganisme sans vrai Dieu, le *naturalisme*, c'est-à-dire l'homme, la femme, l'enfant, la famille et la société, débarrassés des commandements de Dieu et de l'Eglise, du culte et des sacrements, de la prière et de l'espérance d'outre-tombe, de la morale et de la sanction qui l'attend au seuil de l'éternité: ni ciel ni enfer, ni vertu ni vice, ni récompense ni châtement! le *naturalisme*, c'est la raison se niant enfin elle-même pour aboutir au matérialisme et à la sauvagerie, pour aboutir à faire de l'homme son Dieu; dernière chute de la nature que l'on prétend n'affranchir de religion que pour l'élever au niveau rampant de la brute.

Qui donc, mes Frères, a enfanté un pareil monstre? Qui a donné naissance à cette abominable glorification de la nature de l'homme?... Le *naturalisme*! il a pour ancêtre Luther et les Réformateurs: car ils ont dit que le Pape n'était investi d'aucune autorité divine, et le châtement de cette mensongère calomnie, après trois cents ans, c'est la soumission

(1) Voir : P. FELIX : *Le Progrès*.

des sectes protestantes à des papes laïques, à des souverains allemands, anglais, danois ou autres!...

Il a pour père le *rationalisme* voltairien qui est allé plus loin, en accédant à un autre mensonge, que Jésus-Christ lui-même n'était pas le Fils de Dieu! et le châtement de ces calomnies, c'est la révolution avec ses ruines intellectuelles, morales, politiques, sociales, domestiques et individuelles.

Le naturalisme *économique et moral* des foules et des peuples, lequel resserre dans les bornes étroites de la vie présente, le besoin de bonheur et de jouissance de l'homme et de la femme, les contraint ainsi à en poursuivre la satisfaction totale dès ici-bas, au mépris de toutes les lois divines et humaines, par tous les excès les plus ignobles et les plus criminels. — Dès le 21 avril 1878, Léon XIII oppose à ce naturalisme des poètes et des romanciers corrupteurs une solennelle condamnation, en établissant contre les théories socialistes, la doctrine évangélique sur la destinée surnaturelle des hommes, sur l'égalité et la fraternité qui doivent unir les chrétiens dans une nécessaire subordination. — "*Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem!*"

Le naturalisme *scientifique et savant* des classes élevées, c'est la libre pensée rationaliste, qui rejette la foi comme inconciliable avec la raison, liberté de penser dont le résultat est le chaos des doctrines et l'effondrement des mœurs. — Le 4 août 1879, Léon XIII établit la *véracité de la foi* et la vraie valeur de la raison humaine qu'il est loin de dédaigner, et il concilie l'une et l'autre en vue de la grandeur et du progrès des nations. "*Posui te in lucem, ut sis in salutem!*"

Le naturalisme *domestique ou familial* s'acharne à pervertir la famille, en réduisant le mariage à n'être plus qu'un contrat civil, en le ravisant à la juridiction et à la vigilance de l'Eglise, en le soumettant, par le divorce, aux caprices des passions et des pouvoirs humains, en le rabaisant enfin aux dégradations du paganisme. — Léon XIII, le 10 février 1880, rappelle à l'univers entier l'*origine divine du lien conjugal*, sa dignité sacramentelle, son unité et son indissolubilité, avec tous les bienfaits qui en découlent pour l'honneur de la femme, pour le bonheur des enfants, pour la prospérité du foyer.

"*Posui te in lucem, ut sis in salutem!*"

Le mal n'aurait point ainsi entamé les sujets, s'il n'était venu d'en haut, et si le naturalisme *politique* n'avait favorisé l'éclosion des autres. Celui-ci est érigé en principe de gouvernement et d'Etat; quiconque gouverne s'est donné le droit de ne point tenir compte de l'autorité de Dieu ni de celle de son Eglise: révolte qui provoque les peuples à se révolter à leur tour, à assassiner ces souverains de la terre qui ont voulu se débarrasser eux-mêmes de tout maître, même de Dieu! — Léon XIII,

le 20 juin 1881, en présence des attentats, — et combien sont venus de près! — enseigne magistralement que *tout pouvoir vient de Dieu*, représente celui de Dieu, s'exerce au nom de Dieu, doit tendre à Dieu, et qu'il reçoit de cette origine seule toute sa majesté, de ce caractère toute sa sécurité, de cette mission et de cette fin, toute son autorité et toute son efficacité. — "*Posui te in lucem!*"

Le naturalisme est secondé par des légions d'apôtres: les *sociétés secrètes* travaillent avec fureur "à créer un nouvel ordre de choses, fondé en apparence sur les principes de la nature, en réalité sur le renversement de toutes les institutions les plus nécessaires à l'homme." — Léon XIII, en avril 1884, avertit encore les chefs d'Etat d'ouvrir enfin les yeux sur ces trames occultes et de rester sous l'influence protectrice de l'Eglise de Dieu, s'ils veulent éviter de tomber, pour leur ruine, sous la domination de l'Eglise de Satan; les chefs d'Etat, sourds à cet appel, l'ont dédaigné, en s'alliant eux-mêmes aux sociétés maçonniques! Les événements et le sang versé confirment la sagesse des prévisions pontificales! "*Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem!*"

Le naturalisme social a voulu fonder la constitution des Etats sur le droit nouveau, sur ce qu'on présente comme le terme des progrès de la liberté, comme l'apanage de l'humanité parvenue à l'âge viril, liberté qui tend à détruire l'Eglise, à l'enchaîner, à la domestiquer honteusement sous la dépendance du pouvoir civil. — Léon XIII, le 1er novembre 1885, dans la plus élevée de toutes ses encycliques, oppose à ces coupables utopies la *constitution chrétienne des Etats*, fondée sur l'indépendance des deux pouvoirs dans leurs attributions propres, sur leur entente et leur subordination mutuelle dans les matières mixtes, sur un réciproque et bienveillant appui, sans souci de la forme gouvernementale; car toute forme est légitime, qui respecte les libertés et les vertus sociales. — "*Posui te lucem gentium, ut sis in salutem!*"

Et puisque, mes Frères, il apparaît clairement que Léon XIII poursuit le salut du monde moderne par la diffusion de la lumière de la saine raison et de la foi catholique, qu'est-il besoin d'insister davantage sur l'analyse de son œuvre pontificale? . . .

Le mot *liberté*, liberté de la pensée, de la conscience, des cultes religieux vient-il à passer de bouche en bouche à travers le monde? — Léon XIII prend en main ce mot qui enivre et qui égare, il le met en son jour, en juin 1888, et pour l'individu et pour les sociétés: "La liberté vraie, dit-il, consiste à pouvoir, grâce à l'appui des lois civiles, vivre selon les commandements de Dieu."

L'ouvrier est-il exploité par les flatteuses promesses des meneurs de parti? — Léon XIII écrit sa splendide encyclique sur la *condition des ouvriers*, délimitant les droits et les devoirs de l'Etat, des patrons, de l'ouvrier lui-même. (1891).

L'esclavage et la traite des noirs exercent-ils leur avilissant ravage en Afrique, au Brésil et ailleurs? — Léon XIII prend en main la cause de ces déshérités et fait appel en leur faveur à l'humanité et à la commi-sération des peuples civilisés. — *Posui te in lucem gentium!!!*

Il est impossible, mes Frères, d'ignorer les *Lettres apostoliques*, — toujours éclatantes des faisceaux lumineux de la doctrine — que ce grand cœur adresse pendant vingt-cinq ans, à presque tous les peuples de l'univers: l'Italie, sa chère Italie, l'Espagne et le Portugal, l'Autriche et l'Allemagne, la Belgique et l'Irlande, l'Amérique du Sud et la République américaine, les Indes et la Chine, la France à vingt reprises diverses, ont reçu tour à tour des avertissements, des conseils, des lignes de conduite: et pour le clergé et sa formation, et pour les religieux et les religieuses, et pour les écoles et les œuvres de charité!...

Comment oublier les paroles qu'il a adressées, il y a trois ans, à ce cher pays canadien? Quel témoignage de bonté et de sympathie, quel esprit de modération et de sage prudence!... et quelle douceur dans les fruits de paix et d'union qu'elles ont fait mûrir sur nos plages!...

* * *

Et ces fruits, l'univers entier les partage, car si la parole du Pontife illumine, ses actes sont féconds. Il a noué des relations officielles et diplomatiques avec les gouvernements des nations catholiques, — l'Italie exceptée — des nations schismatiques, des nations protestantes, — l'Angleterre exceptée — des nations infidèles: toutes les hostilités sont venues se briser, comme des lames houleuses, contre les flancs de sa barque pacifique et désarmée.

A ceux mêmes qu'il voulait gagner au bien, il a su dire le "*non licet*" et le "*non possumus*", lorsque le devoir les dictait.

Il l'a dit à la Russie qui voulait russifier la Pologne pour la schismatiser; à l'Autriche-Hongrie au sujet du mariage civil; à l'Allemagne et à son chancelier de fer, quand César a usé de pouvoirs discrétionnaires contre l'Eglise; il l'a dit à la France surtout, où la Révolution opère tant et si bien qu'on n'attend plus que l'échafaud ou la guerre civile!

Foyer de lumière, Léon XIII est le champion du droit contre la force brutale... S'il a mérité la haine de l'impiété et de la libre-pensée, il s'est fait des amis tout puissants au ciel comme sur la terre.

Car il a aimé Marie, dilaté son culte, multiplié ses serviteurs et ses servantes à travers le monde.

Il a glorifié saint Joseph, et décrété une fête en l'honneur de la Sainte-Famille.

Il a fait monter sur les autels une foule bienheureuse de ces pauvres, de ces doux, de ces persécutés, de ces affamés et altérés de justice, et de ces purs de cœur et de vie, sur le front desquels il a placé la couronne du royaume des cieux. (1)

* * *

Un grand poète français a placé ce vers sur les lèvres de Sertorius, général romain :

Rome n'est plus Rome elle est partout où je suis !

Très Saint-Père, depuis trente ans, Rome n'est plus la Rome des Papes, la Rome d'Urbain II, pape des croisades militaires ; mais, grâce à Vous, le pape de la croisade intellectuelle peut redire avec vérité et orgueil :

Rome n'est plus Rome, elle est partout où je suis !

Très Saint-Père, la parole de Dieu, la parole de la doctrine et de l'autorité ne saurait périr dans les chaînes ; et Rome, où vous êtes captif, Rome où l'on a pris vos palais et vos biens, Rome qui n'est plus la Rome du concile du Vatican, Rome est partout où a pris l'essor, pendant vingt-cinq ans, votre parole de Père, de Pontife, de Docteur !

Très Saint-Père, la royauté n'est plus votre apanage ; vos États pontificaux sont passés en d'autres mains : l'univers sait comment et l'histoire ne saurait consigner le mensonge, elle, le témoin de la vérité ; Rome est la capitale de l'Italie unifiée, elle n'est plus la capitale de votre domaine : roi dépossédé, les puissances vous donnent quand même des ambassadeurs, et vous leur envoyez les vôtres : et si Rome n'est plus Rome, elle est partout où ils sont !

Très Saint-Père, votre ambassadeur est ici sous nos yeux, et avec son auguste présence, c'est Rome, c'est le docteur et le Souverain des nations, c'est Vous, Très Saint-Père, qui allez nous bénir par sa main et par son cœur !

(1) Cf. *Vie de Léon XIII.*



No. III.

N. B. — Il n'est pas besoin, croyons-nous, de multiplier les citations — en ce qui concerne les diverses parties du discours. L'analyse de deux ou trois *sermons*, de trois ou quatre *oraisons funèbres* de Bossuet, en peut enseigner plus et mieux, si cette analyse est bien conduite.

Les volumes de *Morceaux choisis* offrent aussi aux élèves de nombreux extraits bien utiles, qu'il sera facile d'étudier en temps opportun.

Une fois les principales règles de la structure du discours connues, l'exercice les rend familières et très efficaces.

Voici néanmoins quelques *exemples* expliqués.

A. — Montalembert devant le Sénat.

REMARQUE. — En 1831, le comte de Montalembert, âgé de 21 ans, ouvrait avec Lacordaire, qui en comptait 28, une école libre, contre l'assentiment du gouvernement. L'école fut fermée avec violence, et les deux coupables cités devant les juges. Montalembert venait, dans l'intervalle, de succéder à son père comme sénateur inamovible : il devenait *pair de France*.

Voici l'*exorde* de sa défense, du premier de ses discours :

PAIRS DE FRANCE,

La tâche de nos défenseurs est accomplie ; la nôtre commence. Ils se sont placés sur le terrain de la légalité, afin d'y combattre corps à corps nos adversaires. Ils vous ont fait entendre le sévère et rigoureux langage du droit et de la loi. A nous, accusés, il appartient maintenant, en exposant les motifs de notre conduite, de parler un autre langage, celui de nos croyances et de nos affections, de notre cœur et de notre foi, le langage catholique. — (*Voilà une entrée en matière qui relie ce discours aux précédents : c'est clair, noble, digne, et l'on prévoit d'avance la valeur de l'orateur*).

Toutefois, nul ne s'étonnera, je pense, si, avant de débattre la cause sous ce point de vue, je cherche à donner ici quelques rapides explications sur ce qui m'est personnel dans ce procès, puisque c'est à cause de moi qu'il est plaidé devant vous, puisque c'est moi qui ai invoqué votre suprême juridiction, qui vous ai réclamé pour mes pairs et pour mes juges. — (*Circonstances qui amènent la narration ; remarquez les bien-séances oratoires*).

Vous le savez, messieurs, lorsque, le 9 mai, je fis en faveur de la liberté d'enseignement la tentative qui m'amène aujourd'hui devant vous, je n'avais certes nul lieu de craindre que ma voix jeune et inconnue se ferait sitôt entendre dans une enceinte où venait de retentir une voix qui m'était si chère, et qui, j'ose le dire, n'était indifférente ni à la liberté ni à la France.

Il n'entre pas dans mes intentions de retracer ici les divers incidents qui ont différé le jugement définitif de cette cause jusqu'au jour où un cruel malheur me jeta solitaire dans le monde et orphelin parmi vous.

Si dans les premiers instants qui suivirent ce jour fatal j'avais obéi à l'inclination de ma douleur, j'aurais peut-être répudié les conséquences de la dignité dont la mort venait de m'investir, et je me serais soumis à la sentence des juges naturels de mes concitoyens. Mais le souvenir de la volonté expresse de celui qui n'était plus, la pensée de ce que je devais à sa mémoire, à ses collègues, à cette dignité même qu'il avait toujours estimé si haut, me détermina à invoquer une prérogative écrite dans la charte, et à ne pas m'associer tacitement au dédain que l'on cherchait à soulever de toutes parts contre la pairie. Bientôt, quand je vis mes droits consacrés par un arrêt souverain, j'osai me féliciter d'avoir offert au premier corps de l'Etat une si brillante occasion de donner à la France la plus précieuse de ses libertés publiques dont il était naguère l'appui tutélaire, de se rajeunir, pour ainsi dire, par sa bienfaisante sympathie pour les générations nouvelles et futures. — *(C'est le récit même de l'événement, cause du litige, fondement de la discussion.)*

Justifié par ces considérations, messieurs, je ne m'en sens pas moins, en ce moment solennel, presque accablé par le poids de la responsabilité que j'ai prise sur moi. Je sais que par moi-même je ne suis rien, je ne suis qu'un enfant; et je me sens si jeune, si inexpérimenté, si obscur, que pour m'encourager, il ne faut rien moins que la pensée de la grande cause dont je suis ici l'humble défenseur. Aussi suis-je heureux d'avoir pour me soutenir devant vous, et le souvenir des paroles prononcées pour cette même cause, dans cette même enceinte par mon père; et la conviction que c'est ici une question de vie ou de mort pour la majorité des Français, pour vingt-cinq millions de mes corrégionnaires, et le cri unanime de la France pour la liberté d'enseignement; et les vœux écrits de ces quinze millions de Français dont nous avons nous-mêmes déposé les pétitions à l'autre Chambre; et les droits des milliers de familles dont les rejetons germaient là où l'arbitraire n'a plus laissé que des déserts; en un mot, l'image d'un passé cruel à réparer, d'un avenir incalculable à assurer, et par dessus tout le nom que je porte, ce nom qui est grand comme le monde, le nom de Catholique. — *(Magnifiques sentiments autour d'une question de droit, agrandie par le talent de l'orateur, qui attire ainsi à lui l'attention et la bienveillance.)*

J'ai besoin de mes rappeler toutes ces grandes choses, non seulement pour y puiser du courage, mais pour convaincre mes juges que je n'ai été guidé dans tout ce que j'ai fait par aucune inspiration de vanité, aucune soif de bruyante distinction. On sait assez que la carrière où je suis entré n'est pas de nature à satisfaire une ambition de places et d'honneurs

politiques ; on sait assez que, pour les catholiques le pouvoir et l'opposition sont aujourd'hui, grâce au ciel, également stériles. Il est aussi une autre ambition non moins dévorante, peut-être, non moins coupable, qui aspire à une réputation, et qui l'achète à tout prix ; celle-là je la renie comme l'autre. Personne plus que moi n'a les yeux ouverts sur les inconvénients qu'une publicité si précoce entraîne pour la jeunesse ; personne plus que moi ne les redoute. Mais il y a encore dans le monde quelque chose qu'on appelle la foi ; elle n'est pas morte dans tous les cœurs : c'est à elle que j'ai donné de bonne heure mon cœur et ma vie. Ma vie . . . une vie d'homme, c'est, aujourd'hui surtout, bien peu de chose ; mais ce peu de chose, consacré à une grande et sainte cause, peut grandir avec elle ; et quand on a fait à une cause pareille l'abandon de son avenir, j'ai cru et je crois encore qu'il ne faut fuir aucune de ses conséquences, aucun de ses dangers. — (*Insistance qui mérite la sympathie, éclaircit mieux la situation, prépare le débat : l'orateur inspire une haute idée de ses ressources.*)

C'est fort de cette conviction que je parais aujourd'hui pour la première fois dans l'assemblée des hommes. Je sais trop bien qu'à mon âge on n'a ni antécédent, ni expérience ; mais à mon âge comme tout autre on a des devoirs et des croyances. J'ai dû, j'ai voulu être fidèle aux unes comme aux autres. J'ose espérer que je l'ai été.

Je me suis élevé contre l'Université à trois titres différents : comme *jeune homme, comme Français, comme catholique*. — (*Belle division, développée avec intérêt*).

Jeune homme et encore étudiant, je me suis senti plus à même que tout autre de m'élever contre elle, puisque je vis encore sous son régime, puisque chaque jour je reçois ses leçons, et qu'ainsi j'ai d'elle une connaissance plus récente et plus intime que tout autre. Je ne me sens aucune gratitude pour l'instruction qu'elle m'a donnée, puisque cette instruction m'a été imposée, puisqu'elle me l'a vendue à prix d'argent, et puisque c'est en son nom qu'il m'a été défendu d'avoir plus de science pour moins d'argent. Au contraire, à peine sorti de ses collèges, j'ai l'âme encore fraîchement remuée des douloureuses émotions que j'y ai reçues. Quels que soient ma reconnaissance et mon respect pour ceux qui ont présidé directement à mon éducation, et que depuis la mort et la disgrâce ont éloignés de l'Université, je ne pus m'empêcher dès lors de déplorer l'ignorance et l'impuissance où les condamnait leur position même ; dès lors je ne pus m'empêcher de gémir comme aujourd'hui sur le sort de tant d'âmes contemporaines, de la mienne ou plus jeunes encore et livrées si longtemps et de si bonne heure à d'effroyables dangers. Je fis alors avec ma conscience et mon Dieu un pacte solennel. Je me promis de contribuer pendant toute ma vie et de toute ma force à

la ruine de cet enseignement oppressif et corrupteur : ce pacte solennel, religieux, irrévocable, je commence à le remplir aujourd'hui devant vous. C'est donc le souvenir de ce que j'ai récemment vu, récemment souffert qui maîtrise aujourd'hui ma pensée, et qui des bancs de l'école ou je siégeais il y a peu de jours, m'amène aujourd'hui sur le banc des prévenus.

C'est ainsi que par le malheur de sa destinée, et en vertu de son monopole même, l'Université se voit condamnée à nourrir dans son sein ses plus mortels ennemis. C'est un étudiant de l'Université qui s'arroge le titre de maître d'école pour la combattre ; titre modeste qui, remarquez-le, Messieurs, ne se trouve nulle part dans l'énumération des degrés de sa pompeuse hiérarchie.

De plus, Français, me croyant libre avant la Charte de 1830, et à plus forte raison depuis, je sens tout ce qu'il y a en moi d'indignation s'accumuler sur un pouvoir qui prétend, aujourd'hui, enchaîner l'intelligence et la pensée ; c'est-à-dire enchaîner ce qui a toujours été libre dans l'homme et ce qui est solennellement affranchi par la loi suprême et fondamentale de mon pays. A ce titre encore, je crois m'être légitimement révolté contre l'Université ; je pense que mes défenseurs vous ont suffisamment prouvé que je n'avais pas tort.

Enfin, chrétien et catholique, je vis avec l'intime conviction que ce que j'ai au monde de plus cher et de plus sacré, ma foi, est opprimé, est outragé par l'existence du monopole de l'Université. Cette conviction a nécessairement dû entraîner de ma part des hostilités contre ce monopole. Au temps où nous vivons, nul homme, quelque chétif qu'il soit, n'est affranchi du devoir de rendre témoignage à ses croyances : que les miennes, que celles de tous les catholiques, sont opprimées, outragées par ces prétendues lois que l'on invoque contre nous : c'est ce que je m'efforcerais de vous prouver.

B. — Pêroraison de discours.

REMARQUE. — Lacordaire doit aussi se défendre, après son jeune ami, voici comment il termine son discours devant le sénat :

NOBLES PAIRS,

Je termine ici, nobles pairs, et pourtant je ne vous ai pas dit la pensée avec laquelle j'étais venu devant vous. J'ai tout sacrifié au désir de ne pas vous être à charge et de réfuter avec simplicité le ministère public. Si le temps ne me manquait pas, j'aurais essayé de vous prouver que la question n'a pas encore été traitée sous son vrai point de vue. J'aurais accordé au ministère public tout ce qu'il aurait voulu, et, supposant que

nous étions coupables de la violation d'un décret sanctionné par une peine, j'aurais tiré de notre culpabilité même la preuve de notre innocence. Car, nobles paires, il est de saintes fautes, et la violation d'une loi peut-être quelquefois l'accomplissement d'une loi plus élevée. Dans la première cause de la liberté d'enseignement, dans cette cause célèbre où Socrate succomba, il était évidemment coupable contre les dieux, et par conséquent contre les lois de son pays : cependant la postérité des peuples païens et la postérité des peuples venus depuis le Christ ont flétri ses juges et ses accusateurs, ils n'ont absous que le coupable et le bourreau : le coupable, parce qu'il avait manqué aux lois d'Athènes pour obéir à des lois plus grandes ; le bourreau parce qu'il n'avait présenté la coupe au condamné qu'en pleurant. Et moi, nobles paires, je vous aurais prouvé qu'en foulant aux pieds ce décret de l'empire, j'aurais bien mérité des lois de ma patrie, bien servi sa liberté, bien servi la cause et l'avenir de tous les peuples chrétiens. Mais le temps me ravit ma pensée, et je lui pardonne, parce qu'il me laisse votre justice. C'est donc assez. Quand Socrate, dans cette première et fameuse cause de la liberté d'enseignement, était prêt à quitter ses juges, il leur dit : Nous allons sortir, vous pour vivre, moi pour mourir. Ce n'est pas ainsi, nobles juges, que nous vous quitterons. Quelque soit votre arrêt, nous sortirons d'ici pour vivre ; car la liberté et la religion sont immortelles, et les sentiments d'un cœur pur, que vous avez entendus de notre bouche, ne périssent pas davantage.



NOTIONS DE PHILOSOPHIE

III Leçon. — LES SENS.

(Suite)

V. — Données des sens.

1. Ces **données** sont l'ensemble des *perceptions* reçues de l'extérieur, du monde physique qui nous environne et nous enserre dans son réseau, si souvent meurtrier, — même et surtout en vertu de ses charmes éphémères et trompeurs.

2. Les *perceptions* sont — ou *naturelles*, primitives, originelles — ou *acquises*.

A. — Perceptions naturelles.

Les perceptions naturelles d'un sens sont celles qu'il nous donne, dès l'origine, en vertu de sa constitution propre, avant leur association avec les données d'un autre sens. — Telles sont pour le

1. **Goût**: les saveurs; — 2. **Odeur**: les odeurs; — 3. **Ouïe**: les sons; — 4. **Tact**: la résistance étendue et la forme solide.

a) La *résistance* se nomme selon ses divers degrés;

l'*impénétrabilité*: résistance invincible;

la *dureté*: résistance très grande;

la *ténacité*: résistance à la séparation des parties;

la *fluidité* ou *mollesse*: faible résistance;

le *peu* d'effort résistant de l'objet qu'on soulève.

b) La *résistance étendue* se perçoit en posant la main sur un objet petit ou grand: *longueur*, *largeur*, *profondeur* ou les trois dimensions.

c) La *forme solide* se perçoit en posant la main sur un objet dur ou mou, rugueux ou poli, chaud ou froid: température.

d) La *distance* se perçoit par expérience, quand, apercevant un objet éloigné, on s'en approche et qu'on le touche.

5. **Vue**: les couleurs et la forme plane: surface. En percevant l'étendue colorée, la vue en perçoit aussi les limites; or, percevoir les limites de l'étendue, c'est en percevoir la figure ou la forme.

B. — Perceptions acquises.

3. Ce sont celles qu'un sens peut nous donner, par suite de son association préalable avec d'autres sens. — Telles sont pour la

1. **Vue**: l'idée de la température des objets — de leur forme réelle, solide, liquide... — de la distance; ex. fer rouge.
2. **Ouïe**: l'idée de la nature, de l'emplacement, de la distance d'un objet sonore: ex. cloche, voix humaine.
3. **Tact**: l'idée de la couleur d'un objet, du bruit qu'il peut faire: ex. clochette d'autel.
4. **Odorat**: l'idée de *telle* fleur, de l'intensité de *telle* odeur, à l'aspect d'une fleur artificielle qui lui ressemble.
5. **Goût**: à la saveur l'on discerne la nature de tel aliment.

REMARQUE — La théorie qui explique les perceptions acquises, si complexes en soi, les montre dépendantes — du *sens*, lequel fournit son objet propre et d'autres objets secondaires et indirects; — de l'*association*, en vertu de laquelle les sensations diverses, demeurent contiguës dans la conscience, se viennent associer: par exemple, une pêche, une prune, vue puis touchée, flairée, goûtée; — de la *mémoire* et de l'*imagination*, où se grave, en quelque sorte, toute sensation éprouvée: d'où naît leur résurrection avec leurs qualités, leurs propriétés, leurs dangers ou leurs agréments; — de la *raison* et de l'*induction*, car c'est la raison qui interprète ces sensations *associées, rappelées, imaginées*; et, par le raisonnement, elle descend à une induction qui repose sur la cause, la substance, la nature; elle conclut de cet ensemble de sensations la présence de l'objet extérieur et de ses qualités, présentes ou absentes actuellement.

Conclusion: — Les perceptions acquises sont donc des "conceptions" de l'esprit, éveillées, grâce à l'association, par une perception actuelle: ainsi, telle *odeur* de parfum suggère le souvenir de la *couleur* de la rose odorante, antérieurement perçue par la vue.

Ainsi s'expliquent l'"élargissement" du domaine de la perception, les "illusions" et les "erreurs" auxquelles elle se voit sans cesse exposée. Nous voyons les objets extérieurs à travers nos souvenirs et les inductions à demi-conscientes qu'ils provoquent.



VI. — Education des sens.

1. Les sens sont des instruments dont l'esprit doit apprendre à se servir pour connaître le monde extérieur, s'en préserver au besoin, s'en servir pour le bien de l'âme et son perfectionnement surnaturel.

a) L'éducation *spontanée* se fait instinctivement et par degrés, durant le long printemps de l'enfance.

b) L'éducation *réfléchie et volontaire* la complète à l'égard des perceptions naturelles et acquises: — elle consiste à:

I. — **Perfectionner** par l'exercice et par l'observation les perceptions naturelles de chaque sens. C'est un fait que chaque sens peut acquérir, par une expérience réfléchie, plus de *rapidité*, de *sûreté*, de *délicatesse*.

Ainsi, le tact de l'aveugle a une grande finesse; l'œil du peintre, l'oreille du musicien, l'odorat du chimiste, le goût du liquoriste — démèlent dans les sensations une foule de nuances imperceptibles pour les personnes inexpérimentées.

Ceux qui sont privés d'un sens ou de deux, acquièrent dans les autres plus d'activité, de dextérité, de qualités parfois étonnantes.

II. — **Multiplier** les expériences par lesquelles les sens deviennent aptes à se suppléer, grâce à l'association de leurs données: il faut les faire collaborer ensemble à la perception totale des choses et les instruire les uns par les autres.

Conclusion. — C'est par le commerce avec la nature elle-même, plutôt que pour des instruments artificiels que se doit faire cette éducation.

L'éducation des sens n'est pas une *fin*, mais un *moyen*: ce qui importe, en effet, n'est pas tant de donner à l'enfant un œil perçant, une ouïe fine... que d'éveiller l'esprit d'attention, de réflexion, d'observation, de développer le tact moral, le bon sens, le jugement juste et droit.

* * *

VII. — Illusions des sens.

I. — Existence de ces erreurs.

a) La *vue*: une tour carrée, aperçue de loin, paraît ronde; une longue avenue d'arbres parallèles semble finir en angle; une rame plongée dans l'eau se voit brisée; en char, les arbres et les champs courent et fuient.

b) Le *tact*: placez une main dans l'eau froide; l'autre dans l'eau chaude; puis, les deux dans l'eau tiède: celle-ci paraîtra chaude à l'une, froide à l'autre.

c) L'*odorat*, le *goût*: dans certaines maladies, les odeurs et les saveurs changent complètement de nature — mais en apparence seulement et pour le malade.

II. — Causes de ces erreurs.

1. Les *milieux interposés* entre nous et les objets, par exemple, air, eau, lumière. — “Quand l'eau courbe le bâton, ma raison la redresse”.
(LA FONTAINE.)

Inversement : l'objet peut être modifié, sans que la sensation le soit, comme dans le tison enflammé que l'on tourne.

2. *L'état normal des organes* modifie très souvent, lorsqu'une cause quelconque, interne ou externe la vient vicier : ainsi la jaunisse est une cause d'erreur.

3. *L'oubli des circonstances* : on oublie, par exemple, que le bateau ou le train se meut, bien que les arbres restent en place : c'est au bateau et au train qu'il faut attribuer le mouvement et le déplacement, et non aux arbres.

Remarque. — Les erreurs, on le conçoit, sont beaucoup plus fréquentes dans les perceptions acquises que dans les naturelles.

III. — Explication des illusions.

1. Les sens sont des facultés de *sentir*. L'intelligence ou l'âme a le pouvoir de la perception : aussi les sens ne nous trompent jamais rigoureusement parlant, et il n'y a en eux ni erreur ni véracité, car la sensation n'est ni vraie ni fausse, puisqu'elle est un phénomène subjectif — c'est-à-dire venant des objets et des organes — et non une connaissance objective.

2. Donc l'erreur réside — non dans les données des sens — mais dans le *jugement* par lequel l'intelligence interprète ces données.

3. La perception *vraie* est une interprétation exacte de la sensation, corroborée par l'expérience ultérieure, qui établit son harmonie avec nos perceptions nouvelles et celles de nos semblables.

La perception *fausse* est une interprétation inexacte de la sensation, contredite par l'expérience ultérieure, qui montre son désaccord avec nos perceptions nouvelles, et celles de nos semblables.

Conclusion. — Une perception étant donnée, nous concluons spontanément la présence d'un objet ou d'une de ses qualités.

Mais, cette conclusion n'étant fondée que sur le raisonnement et l'habitude, n'est pas infaillible. Ordinairement elle est vraie, fausse par exception.

Donc l'erreur n'est pas dans la sensation, mais dans son interprétation.

* * *

VIII. — Hiérarchie des sens.

N. B. — Au lieu d'établir cette dernière considération, d'une façon didactique et froide, comme les *sept* qui ont précédé — nous allons écrire une dissertation qui la traitera sous une forme plus attrayante.

Voici le sujet donné :

“*Enumérer et classer les sens, au point de vue de la vie physique, intellectuelle et morale.*”

Composition.

Le rôle des sens est de seconder l'âme dans la connaissance de la nature et du monde. Intelligence et volonté, l'homme est doté d'un corps, chef-d'œuvre d'harmonie, de grâce, de puissance, lequel, comme un instrument musical, est muni de touches qui répercutent les impressions du dehors au dedans : les sens.

Ces sens, interprètes et messagers des choses, sont comme les ministres de l'âme à l'extérieur, ses ministres des affaires étrangères.

En vérité, du berceau à la fosse tombale, l'homme a reçu une double mission : fuir ce qui lui est *funeste*, rechercher ce qui lui est *utile* ou *nécessaire*.

Il y a donc lieu d'hierarchiser les sens, au point de vue de leur utilité physique, intellectuelle et morale... Quels horizons nouveaux, s'il fallait délimiter leur rôle, au point de vue surnaturel du perfectionnement chrétien et religieux!

I

Dans le corps humain, il y a *cinq sens* extérieurs : le goût, l'odorat, l'ouïe, la vue, le toucher. Leur importance **physique** est fort inégale, si l'on observe la vie de l'individu et l'expérience, maîtresse impérieuse.

Le *toucher* réclame le titre de général en chef : et ses états de service lui décernent cet honneur. Réoandu dans tout le corps, toujours présent partout, du pied à la tête, il nous avertit à chaque instant, infatigable héraut, des contacts nuisibles ou dangereux, utiles ou agréables à la conservation et à l'épanouissement de la vie organique. Grâce à sa voix, il nous est loisible de sauvegarder notre fragile existence contre les causes d'altération, de destruction, de ruine qui menacent le fil cassant de la vie ; grâce à sa voix, il nous plaît de subvenir, avec joie, entraînement et persévérance aux inclinations douces, flatteuses, cantivantes du bien-être et du plaisir légitime et limité aux lois de la raison et de Dieu.

Le *goût* et l'*odorat*, subalternes officiers, mais officiers quand même, parlent, vont, viennent, agissent en faveur de la vie organique, dont ils surveillent, frères inséparables, les deux principales fonctions, la digestion et la respiration.

Quant à la *vue* et à l'*ouïe*, deux servantes curieuses, loquaces, inquiètes, sordidement cupides de leur salaire, leur rôle se borne à seconder

leurs maîtres, dans l'obséquieuse soumission qu'elles leur prêtent pour la conservation et le développement de la vie physique.

Si la maisonnée adopte l'harmonie de l'entente, la concorde de l'amitié raisonnable, tout concourt à la santé, au plaisir modéré, au bonheur tranquille, jusqu'au soir du deuil sépulcral; sinon, quel désordre et quels périls menacent la carrière et sa félicité fugitive!...

II

Cette domestication des sens est le fondement et la garantie du règne intellectuel, lequel s'épanouit et fructifie, dès lors, merveilleusement : c'est le *mens sana in corpore sano* des Latins; oserai-je traduire: c'est la *santé mentale dans la santé corporelle*?...

C'est le *tâct* encore, qui seconde l'intelligence et devient le capitaine ou le maréchal des logis. L'étendue sous ses trois dimensions, la distance, le mouvement et sa direction; la résistance avec ses divers degrés, solidité, mollesse, fluidité, ténacité, pesanteur..., température, tiède, froide, chaude... voilà les données qu'il sert à l'intelligence. N'est-il pas le régulateur des autres sens, le principal agent de leur éducation, de la multiplication des perceptions acquises? N'a-t-il pas à sa disposition un organe d'une souplesse et d'une dextérité prodigieuses, la *main*, qui se perfectionne au point de suppléer même à la vue? Il est des aveugles qui lisent très bien et discernent les couleurs au simple toucher.

La *vue* semble être, après le tact, la source des perceptions les plus nombreuses: par elle-même, elle ne se plaît qu'en face de la lumière et des couleurs; mais, en vertu de l'éducation, elle nous révèle bientôt la forme, la grandeur, la distance des objets, leur distribution dans l'espace, les beaux spectacles de la nature... Quel organe! "L'œil est un toucher lointain", selon le mot si juste de Buffon. Ne l'emporte-t-il pas sur la main par sa portée, son acuité, sa rapidité d'opération? Il est comme le substitut et le procureur de la république des sens!... que dire si l'œil et la main trouvent des complots pour le vrai, le beau, le bien!...

L'*Ouïe*! Elle perçoit les sons, les murmures de l'Océan, les grondements des tonnerres, des forêts, comme le cri, le souffle de l'enfant et le vol d'une mouche, mais c'est l'esprit qui distingue la qualité, l'intensité, le volume, le degré de force, le timbre ou le plus ou moins de douceur et d'éclat. C'est à l'Ouïe que s'adresse la parole, écho profond de l'âme, le chant, musique d'instrument ou de larynx humain, c'est l'esprit qui saisit seul l'expression vivante de la pensée. Ce sens n'est-il pas l'instrument de l'éducation, le sens *social*, qui nous met en communication avec nos semblables, mieux encore que la vue? l'aveugle est moins isolé et moins triste que le sourd.

Ouïe et vue, voilà les sens du beau ou *esthétiques*; on leur doit les beaux-arts, c'est-à-dire la moitié des agréments, des beautés, des splendeurs de la vie sociale: n'est-ce pas tout dire?

Odorat et goût, au point de vue intellectuel, se bornent à leur rôle primitif: nés pour ramper à terre, ils se nourrissent des glands de la sensation! C'est peu: n'est-ce pas beaucoup?...

III

Si l'on envisage la hiérarchie **morale** des sens, leur dignité les classe comme il suit d'ordinaire.

C'est d'abord la *vue*, le plus noble ici: à elle s'adresse la perspicace délectation des arts, dessin, architecture, sculpture, peinture. Par la merveilleuse sagacité dont elle est douée, elle sait lire sur la physionomie humaine, dans l'œil limpide de l'enfant, le timide regard de la jeune fille, l'œil éteint du vieillard, les émotions, les pensées, les sentiments, les passions cachées et secrètes, discernant tour à tour la vertu et le vice, la tristesse et la joie, l'amour et la haine, la mansuétude et l'indignation furieuse. N'est-elle pas analogue à l'intelligence et à ses actes?

L'*ouïe* ensuite: sens musical de l'harmonie, du langage; sens social des relations dans les affaires, le commerce, l'industrie, la vie politique, et le perfectionnement de la vie des familles et des nations; sens de la vie de relations privées, par la parole reçue et transmise; sens intellectuel, puisque la pensée, dont la parole est le vêtement, n'a d'autre véhicule que le son: "cinq mille" auditeurs, écoutant un discours éloquent, perçoivent dans l'esprit les mêmes idées et dans l'âme les mêmes vibrations morales.

Le *toucher* tient son rang avec honneur: la main a son langage, ses prérogatives exquises dans le geste; elle concourt à l'efflorescence des arts, de l'industrie, de l'éducation; elle soutient un rôle très enviable dans la vie individuelle, familiale, sociale; c'est, comme on l'a dit, l'instrument des instruments.

Le *goût* et l'*odorat*, sens matériels, recherchent d'instinct les plaisirs grossiers, tendent vers la déchéance de la grandeur morale de l'humanité entière. Néanmoins, le goût conserve une certaine analogie avec l'esprit; l'on dit: *goûter* la vérité, une opinion, un avis, un conseil...; ce qui lui donne la supériorité sur son confrère l'odorat, le plus borné des sens.



Quoi qu'il en soit de l'utilité pratique, de la concurrence intellectuelle et artistique, de la dignité morale des sens, il ne faut pas oublier que leur

valeur reçoit son prestige de l'esprit, de la raison, de cette faculté supérieure qui interprète et utilise si bien leurs données. L'homme n'est pas supérieur aux animaux parce qu'il a une main ; mais il a une main parce qu'il est supérieur aux animaux.

“ Je puis bien concevoir, écrit Pascal, un homme sans mains, sans pieds, sans tête, car ce n'est que l'expérience qui nous apprend que la tête est plus nécessaire que les pieds. Mais je ne puis le concevoir sans pensée ; ce serait une pierre ou une brute.”

Heureux celui dont la pensée domine, dirige, épure les sens : le perfectionnement de l'âme est à ce prix, comme son abaissement résulte de leur tyrannie !

•
L. Y...



SUPPLEMENT.

No I

THÉODORE BOTREL

à Hull, le 22—à Ottawa, le 24 mai.

Il y a plaisir, associé peut-être à quelque mérite, à tenter l'essai d'un portrait du barde breton, l'esquisse de son talent et de sa manière, de son œuvre et de son exécution.

Le terme *barde* désigne chez les vieux Celtes le poète et le chanteur nomade, le congénère du *troubadour* méridional et du *trouvère* de la Gaule du nord. Les connaisseurs de chansons de gestes gardent mémoire des *Quatre fils Aymond*, des *Chevaliers de la table ronde*, et de vingt autres récits épiques qui se narrent encore, aux longues soirées d'hiver de la Basse Bretagne. Elle est loin d'être trépassée, la race des bardes antiques, et ce que T. Botrel réalise avec tant d'éclat, de grâce, d'entrain, de succès applaudi pour la Haute Bretagne galloise ou française de langue, des centaines d'autres, modestes inconnus, le réalisent dans un rayon plus restreint, en langue Bretonne mais non moins poétique : les preuves nous seraient faciles.

Mais il s'agit d'un barde *français* : c'est T. Botrel qu'il convient de connaître d'abord, d'apprécier ensuite, dans son œuvre et dans son interprétation.

I.—L'HOMME (1)

Allons en esprit au pays de Dinan, aux bords de la Rance, dans le cadre grandiose où flottent, au sein d'une végétation luxuriante, les ombres de Duguesclin et de Chateaubriand.

C'est là que naquit Théodore, le 14 septembre 1868. Ce beau paysage, le premier de tous, se reflète dans ses yeux et dans son âme, bientôt emplie de rêve. Mais à quoi rêvait-il, ce petit Théodore, où, pauvrement et tristement—c'est une façon de langage, car le pauvre n'est pas nécessairement triste—s'éconla son enfance ? Il n'aurait pu le dire ce cher petit gars (2) ; mais la pauvreté vint, de bonne heure l'enserrer de ses étrointes.

(1) Voir *Correspondant*, 10 oct. 1901.

(2) Ce mot est l'abrégié de *garçon*.

Elle l'arrache au foyer ; et Théodore s'envole dans le Morbihan, chez ses oncles. Odyssée malheureuse en apparence, mais de vrai providentielle : elle lui va mettre dans les yeux les horizons, si variés, de la Bretagne, et dans son âme tous les sentiments bretons. De ce va-et-vient d'une enfance ballottée, de ce contact immédiat avec les mœurs naïves et fières de son vieux pays, de cette vie échappée en plein air ou bercée au coin de l'âtre par les légendes du bon vieux temps, Botrel va s'éprendre d'un amour sincère et profond—car le cœur breton est, avant tout, frais, franc, fort, tenace—pour tous les êtres et les choses de Bretagne.

Aujourd'hui, aurolé au front par la renommée, Théodore rappelle encore avec un fier plaisir qu'il fréquenta l'école des Frères, dans un village dont il sait le nom... Et c'est tout : un certificat d'études primaires, obtenu dans " un brillant examen ", à onze ans, voilà son unique diplôme !

Puis il cherche sa voie, un peu à tâtons : atelier de serrurerie, boutique d'éditeur de musique, étude d'avoué... : son âme délicate et très sensible se dut sentir déchirer aux épines de ces routes inconnues où elle se trouvait égarée.

Le service militaire le vint saisir au collet : trois années durant, Théodore porta le sac au dos, enfila des kilomètres à travers les mélancoliques campagnes ou sur les côtes sauvages du Morbihan, déployant partout les ailes de son rêve : il écoutait toujours la petite voix qui, dans l'intime sanctuaire de son âme, modulait son chant harmonieux.

Libéré du service, il obtint un emploi aux Téléphones à Paris, où ses heures de loisir le conduisaient aux " Marionnettes " et au " Chat-Noir ". Il y chanta les gens et les choses de Bretagne : le laboureur des champs, le pâtre des landes, la Paimpolaise sur son rocher, les clochers à jour, les élégies, les légendes, les idylles—un peu grivoises—de la terre de granit.

Puis, il prend service à la Compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée : nouvelle étape sur le chemin des essais.

Mais sa muse ne s'était pas endormie : elle bégaya et fredonna, en 1893 : *Le Poignard*, drame en un acte, premier éclair d'un jeune talent, sorte d'ébauche de situations pathétiques ;—en 1894 et 95 : *A qui le neveu ?* comédie en deux actes, imbroglio de situations drôlatiques, quiproquos invraisemblables, mais qui provoquent le fou rire, plaisanteries saupoudrées de sel attique, mais scènes vivantes et vivement menées ; *La Soutane*, monologue, en vers métriques ; *Un bon métier*, saynète, et *Papa tricolore*, monologue...

Tous ces essais révèlent du talent, une grande facilité ; mais ils manquent d'art, de travail, de maturité.

Dans cette période d'essais, citons encore un monologue intéressant : *Le Serment de Tanguy*. De toute une famille de pêcheurs, *Tanguy* seul n'a pas été la proie du terrible océan. Il a même fait serment à sa mère de ne point mettre le pied sur un bateau. Hélas ! l'enfant viole bientôt sa promesse ; il détache un canot ; le lendemain, la mer rejette sur la grève son corps inanimé. C'est d'une poésie douce et mélancolique qui rappelle les airs tristes de la Bretagne.

Enfin, en 1898, à l'âge de trente ans, Botrel s'éveilla, un matin, sacré par la muse naïve de Bretagne : les *Chansons de chez nous* paraissaient, exhalant les impressions des landes rustiques, des genêts d'or, de la mer caressante ou sauvage, la foi pure et vaillante d'indomptable chouannerie, de patriotisme vibrant et élevé.

Dans sa pièce du frontispice, Botrel disait :

Chez nous, les " chez nous " de là-bas,
C'est toi, cher petit coin de terre,
Qui part d'*Ile-et-Vilaine* et vas
Finir avec le *Finistère* ;

C'est toi, l'Aieule aux grands yeux doux,
Des Celtes aux larges épaules,
Au cœur fort, aux longs cheveux roux,
Premiers fils des premières Gaules ;

C'est toi, la terre de granit
Et de l'immense et morne lande,
Pieux Armor [1] au sol béni
Par les grands saints veaus d'Irlande,

Où l'on rencontre à chaque pas
Des wenhirs près des Christs en pierre,
Où le ciel est si bas, si bas,
Qu'on y voit monter sa prière !...[2]

Et c'est pour tes fils que j'écris :
Pour tes filles rudes et belles,
Pour tes gars rêveurs aux yeux gris
J'ai rimé ces chansons nouvelles,

[1] En breton : *Mor* signifie *mer* ; *ar* c'est l'article *la* ; *moric*, *petite mer* ; Armorique : La petite mer : la Manche par opposition à l'Atlantique.

[2] Dans cette strophe, le mot *men* signifie *Pierre*, *hir* veut dire *long* : longue Pierre ou Pierre debout, datant de l'époque des Druides.

Pour eux, les matelots hardis,
 Qui les chanteront à la lune,
 En pensant à ceux du pays,
 Le soir, au bout de la grand'hune.

Pour le laboureur dans son champ,
 Qui, rêvant aux moissons superbes,
 Les dira de l'aube au couchant,
 Pour rythmer la coupe des gerbes.

Elles sont aussi pour tous ceux
 Sur qui l'air des grandes villes pèse
 Et qui, les murmurant chez eux,
 Croiront respirer plus à l'aise.

Mais à ceux qui, sévèrement,
 Jugeront ma " littérature ",
 Je dirai que chez moi, vraiment,
 L'esprit n'eut guère de culture..

Et qu'enfin les gars de " chez nous ",
 Tels qu'ils sont, trouvent bon leur chantre ;
 Pour bien sonner dans nos binious
 Suffit d'avoir du cœur au ventre !

L'année suivante, 1899, Botrel donne au public les *Chansons de la fleur de Lys*, où l'âme nationale toute entière vibre et chante, appuyée sur l'âme bretonne. Et s'il crie : *Vive le Roi !* avec les héros de l'épopée vendéenne, d'une voix plus puissante encore il chante : *Vive la Patrie !*

Et puis d'autres m'ont dit enfin :
Es-tu blanc ? ou bleu ? rouge ou rose ?
 Quel est ton cri : *Vive Machin ?*
 Ou : *Vive un Tel ?* ou : *Vive Chose.*

Et j'ai dit gaiement à chacun :
 Ecoutez-moi, lorsque je crie,
 Ce n'est jamais : *Vive quelqu'un,*
 C'est toujours : *Vive la Patrie !*

Dans les *Contes du Lit-Clos*, venus depuis l'aube du siècle, Botrel perfectionne davantage et monte toujours : il est poète, et son œuvre connue, estimée, apprécié présage d'autres envolées sur les ailes de l'espérance : à trente-quatre ans, l'âme des poètes prend possession d'elle-même, sous le stimulant du labeur, de l'étude, de l'expérience et aussi du succès.

II.—L'ŒUVRE

M. Botrel intitule ses œuvres " les chansons " : qu'est donc la *chanson* ? C'est un petit poème lyrique, destiné à chanter le sentiment profane, des sujets familiers, amusants, tendres ou badins, les scènes riantes de la nature. Les stances ou *couplets* sont généralement terminés par une pensée fine ou plaisante, par un envoi ou un *refrain*, par un sentiment délicat.

Pour le fond ou les idées, elle touche à tous les sujets :—la chanson qui exalte un peuple se nomme *chant national*, lequel célèbre les exploits et la gloire d'une nation,—la chanson qui concerne les particuliers donne lieu à : la *chanson héroïque* qui célèbre un héros, ses hauts faits, ses victoires ou même ses malheurs ; la *chanson morale*, qui sait inspirer l'amour du devoir, de la vertu, l'horreur du vice ; la *chanson élégiaque*, qui exprime dans ses chants la tristesse, le deuil, l'affliction ; la chanson d'amour légitime ou *romance*, qui exalte les sentiments tendres, délicats, honnêtes : amour conjugal, maternel, filial, religieux ; la *chanson bachique*, qui est consacrée à la liqueur que chante le poète et aux buveurs eux-mêmes ; la *chanson satirique*, qui stigmatise les défauts, les vices, les mauvais caractères, les actions répréhensibles.

Le *style* de la chanson doit être léger : les expressions seront exactes, les vers faciles et coulants ; la marche sera libre et dégagée, l'harmonie simple, mélodieuse, bien appropriée au sens, la rime suffisante, gracieuse, pittoresque ; mais la musique supplée, en partie, à l'effet de la rime.

* * *

Si, nous souvenant de ces notions qui précèdent, nous prêtons l'oreille aux chansons de M. Botrel, comme à Hull et à Ottawa, nous sommes charmés de la richesse de la mine que le poète a exploitée avec tant d'aisance.

Il emprunte les idées des chansons à la *nature*, à la variété des scènes du paysage breton : bois, landes, bruyère, collines et co-teaux ; océan, brise, rafale, ouragan ; ciel gris, bas, brumeux ou ensoleillé ; mouettes et goélants, rossignols, fauvettes et pinsons... que sais-je encore ? C'est La Fontaine, peintre de la Champagne, de retour parmi nous, avec sa poésie légère, gracieuse, fleurie, séduisante.—*Fleur de blé noir* ; *Goelants et goelettes*.

Il emprunte ses idées aux *métiers*, aux *arts*, aux *œuvres* de main humaine, du rouët qui tourne et du fil qui casse jusqu'au clocher

svelte et élancé, tamisant les rayons du jour à travers la dentelle de ses ciselures. Toute la scène du pays breton, terre et mer, inspire tour à tour la verve intarissable de l'observateur qui a réfléchi, pensé, senti, aimé.

Puis, accourent pressées dans sa mémoire les vieilles traditions locales, les légendes mystérieuses des vieux temps, l'histoire si tourmentée de l'Armorique ensanglantée. Entendez-vous la chanson : *Les loups Bretons ?* celle des *Bretons Têtus ?* celle encore de *Lustucru !..*

La famille, M. Botrel la chante, laboureur aux champs, pêcheur en mer, épouse et fiancée, inquiète d'une si longue absence, enfant qui s'endort, vieux grand-père jaloux, la fille et le fils à marier " quand tu pourras et quand tu voudras "... *Fais dodo, mignon !*

Et la *chanson morale* s'insinue par les veines de cet organisme qu'est la chanson de M. Botrel : pensée noble, ingénue et ingénieuse, sentiment grand et fort, hardi et invincible parfois, image voyante, attrayante tour à tour. C'est avec raison que Sir Wilfrid, présentant le barde à l'assemblée, lui accorda le crédit d'une mission d'apôtre.

Cet apostolat prend du relief, quand le poète breton, animé de la foi granitique d'Armor, plane au-dessus de la patrie française ou natale, se place dans les régions de la piété et de la religion traditionnelles : il n'oublie ni saint Yves, ni saint Briec, ni saint Corentin ; il salue la Vierge Marie et sa mère sainte Anne, la patronne des Bretons, avant de devenir la " bonne sainte Anne " des Canadiens. Quel sublime émotionnant dans la poésie *La messe en mer !* quelle grâce délicieuse dans celle du *Vœu à saint Yves !..*

Bref, on apprécie ce jugement d'un connaisseur, quand il affirme : " La chanson, sans apprêts, mais non sans grâces, volontairement dédaigneuse des subtilités savantes, fraîche et saine comme la nature, est faite pour remuer les dernières profondeurs de l'âme des foules ! "

J'ose affirmer, à mon tour, que cette chanson, ainsi entendue, est bien celle de M. Botrel : nul de ses auditeurs ne songera sans doute à me contredire. Il me reste à dire comment M. Botrel a rémué les âmes à Hull et à Ottawa.

III.—L'ARTISTE

Artiste, il l'est dans la structure de ses poésies. Comme La Fontaine, il est heureux dans le titre de chaque pièce, lequel pose dans l'esprit l'idée dominante. Cette idée se déroule, le long des

couplets en s'appuyant tantôt sur un vers qui revient à chaque stance, tantôt sur un refrain qui complète avec un charme ravissant la pensée principale. L'intérêt et la curiosité, artistement ménagés durant la marche de la chanson, se sentent satisfaits à la fin, grâce presque toujours à une réflexion morale, à un mot à effet qui fait éclater de rire ou provoque les pleurs. C'est le procédé ordinaire de Jean La Fontaine, et c'est vers lui que l'esprit s'envole d'instinct, quand on analyse la manière de notre chansonnier populaire.

La *mise en scène* révèle l'artiste, tour à tour peintre, sculpteur, paysagiste, musicien—comme dans l'*Echo*—dramaturge, comédien, tragique et même fabuliste, comme dans la *Lettre de Mimie Fauvette* à M. Pinson et l'*Horloge de Grand'Mère*.

Artiste, quand il installe à leur place les vocables essentiels à son récit, les mots de valeur, de couleur, de rythme et de cadence—comme dans les *Pommiers Bretons*, le *Petit Grégoire*, qui est trop petit, la barcarolle *La Nuit en mer...* en un mot, dans les vers et les rimes qui animent et vivifient l'ensemble d'une poésie et font pénétrer celle-ci dans la mémoire et l'âme des auditeurs.

M. Botrel est artiste : sa *personne*, son extérieur mérite qu'on lui donne cette qualité. Son costume breton, l'un seulement des cent qui charment les campagnes de " l'Ile-et-Vilaine jusqu'au Finistère ", son chapeau à rebords où flotte le ruban de velours noir, son veston brodé, son large ceinturon blanc, le tout encadrant sa figure belle, de cette beauté de race où le peuple breton a mis le reflet de la virilité tempérée de toutes ses douceurs, son front fièrement relevé comme en un mouvement de large défi—lequel retentit, ferme comme le droit en barre d'acier, devant le Sénat de France, devenu le prétoire sans Christ, sommant M. Botrel à témoigner de la vérité—" Je suis chrétien, dit-il ; je suis donc un crucifix vivant : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je jure de dire la vérité "—un regard limpide comme l'océan et dans lequel passent parfois les brumes mélancoliques d'Armor, un regard qui plonge loin, dans les régions du rêve, de l'idéal,—une physionomie pâle mais énergique, mélange de je ne sais quoi d'infiniment tendre et d'infiniment fort—voilà M. T. Botrel, originaire du pays des lèvres souriantes, du langage loyal, du poing fermé, du sourcil froncé sur la douceur des yeux, de la patrie des grands rêveurs, des grands héros—quand ils ne sont pas traîtres à leur mission, comme Moreau, Lamennais et Renan.

Oserais-je tenter le crayon de sa compagne, de Madame Botrel ? Est-elle *artiste*, elle aussi !... Je suis d'avis que le public sera

juge, mais je salue en elle quelque chose de l'artiste... de naissance et sans culture, dont la grâce souriante, tantôt mutine, tantôt caressante, ne contribue pas médiocrement aux applaudissements et à la sympathie que tous deux se partagent.

Ces applaudissements sont la récompense de l'artiste dans l'*exécution*. Celle-ci paraît le fruit d'une combinaison, si l'on observe la succession des apparitions devant le public. M. Botrel chante seul ; Madame, aussi ; puis tous deux chantent des duos à voix inégales ;—M. Botrel déclame seul ; Madame, aussi ; puis tous deux dialoguent ensemble à merveille. Ces *six* alternances produisent une variété qui agrément, repose, intéresse vivement, en donnant le change aux auditeurs qui ne s'en rendent pas compte pratiquement.

Mais ce qui est mieux encore, au point de vue de l'exécution artistique, tous deux sont dotés d'organes très sympathiques : et l'on se demande comment, plus de 1500 concerts n'ont point encore altéré la voix ni entamé les ressorts de la volonté, de la jovialité, de la bonne humeur des exécutants !

On a écrit de M. Botrel : " Sa voix est chaude, profonde, vibrante, d'un timbre large, et qui se plie, avec une étonnante souplesse, à toutes les nuances du sentiment ; tantôt gracieuse et noble, quand elle chante les berceuses, les cantilènes bretonnes en rythme doux et léger ; tantôt éclatante et sonore dans les chants marins, dans les hymnes de combat, dans les cantiques de foi patriotique et religieuse.

" Botrel ne chante pas seulement, il joue sa chanson, il la dramatise en une mimique expressive, en des gestes mobiles et naturels, sans un soupçon de cabotinage.

" Il est *artiste*—(voilà le mot, dirons-nous)—comme il est poète de naissance, et par un instinct supérieur à toutes les cultures "

Vous qui l'avez entendu, applaudi, estimé, aimé peut être, ne le reconnaissez-vous pas à ces traits ?...

* * *

Nous permettra-t-on l'aveu de notre impression personnelle, sous forme de résumé et de conclusion ?

Le barde breton et son épouse rajeunissent, à leur aspect seulement, les souvenirs endormis du sol natal et des parfums de l'enfance. Tout dans leurs démarches, dans leur tenue, dans leurs gestes, dans leurs personnes trahit la simplicité sans étude, la naïveté ingénue, la candeur sans doublure, la fermeté sans raideur, la communication expansive, la tendreté de cœur—on l'a

bien vu à Hull, quand, à la lecture d'un compliment superbe, débordant de couleur locale, d'allusions touchantes aux enfants qui attendent sur les dunes dinanaises le retour de leur mère et de leur père, ceux-ci sentirent leurs yeux s'humecter de larmes, et baisant avec étreinte la Champenoise d'origine, canadienne de naissance, ils avouaient embrasser la petite fille du pays du cidre mousseux dans la personne de la petite fille du pays du champagne pétulant.

Mais ce qui a bien son prix, à notre époque d'incroyance et de trahison, M. Botrel croit comme un chrétien, aime comme un pratiquant, évangélise comme un apôtre, et l'on sent qu'il saurait au besoin mourir comme un martyr. L'âme celtique vit à l'aise dans sa poitrine : il est digne d'élever de sa main un monument à Jacques Cartier, le malouin !... Peut-être lui décernera-t-on un jour un égal honneur : qui sait l'avenir ?

Mais ce que l'on peut augurer sans crainte—ce dont il faut féliciter et remercier M. Botrel—c'est qu'il vivra et mourra fidèle à la devise de la Bretagne :—*“ Potius mori quam fœdari ! ”*—Plutôt mourir que de souiller son honneur !

L. Y.



No. II.

Les derniers jours de Flavigny.

N. B. — Le couvent de Flavigny fut fondé, dans un bel élan d'enthousiasme, par le P. Lacordaire, en 1848. Il est, depuis lors, le noviciat des études de la province de France.

Le récit suivant nous a paru intéressant et ciselé d'une main d'artiste.

... Dans le cloître, assis devant une table, au milieu de meubles en désordre, sur une jonchée de paille, des ouvriers font les " quatre heures ". Ils causent bas, comme s'il y avait un mort.

— Tiens ! le Père... Vous revenez donc ? et les mains se tendent. On se connaît depuis vingt ans.

Des religieux se hâtent, pressés. Ils vont et viennent ; des clous, des marteaux, des caisses. On dirait un pillage. A une porte, sur le jardin, des voitures s'éloignent. " Ca, c'est pour Ganid ; ici, Rougefontaine ! " Et les essieux crient sous le poids. Sur tout, sur les choses et sur les hommes, on peut mettre l'étiquette : exil. Jeunes gens, doux et souriants sous la robe blanche de saint Dominique, vieillards, usés dans les rudes et glorieux combats apostoliques, tous s'en vont. Ils avaient cru que la terre de France, leur mère, avait des bras assez larges pour embrasser d'une seule étreinte, dans une union patriotique supérieure à toutes les divisions de parti et de doctrine, les fils qu'elle enfantait et nourrissait. C'était une illusion ! La France, il faut le dire, est le pays où l'on parle le plus de liberté et où l'on en donne le moins.

Qu'on lise tout ce fatras de discours politiques, prononcés au Parlement ou après boire : les grands mots de justice, d'égalité, de liberté, de fraternité, y sont jetés à pleine bouche. Mots à effet, qui sonnent bien ; mais allez à la conclusion, chaque fois, elle est l'étranglement d'un droit. Libre en parole, césarien en acte, tel est le tempérament français.

Et les voitures lourdes partent sans cesse, et les marteaux frappent.

La cloche tinte. C'est l'heure des ténèbres, car nous sommes au mercredi-saint. Deux à deux, les novices étudiants passent, graves dans leur tristesse. Ils sont nombreux, pleins de vie, riches d'enthousiasme, une élite d'intelligence et de cœur. Et de les voir passer à travers ces décombres de leur rêve, recueillis, ravive l'espérance. Ces jeunes gens ont quelque chose dans l'âme : l'étincelle sacrée jaillira des cendres.

De lamentatione Jeremix propheta! Voilà ce qu'ils chantent. C'est l'Eglise pleurant la passion du Sauveur qui met sur leurs lèvres ces paroles de douleur. Quelle mystérieuse coïncidence ! Trois jours de larmes pour Jésus ; trois jours de larmes pour ses disciples.

Ecoutez : " Comment la cité populeuse est-elle devenue déserte? La reine des nations, veuve? Elle pleure, elle pleure, ses larmes découlent sur ses joues. Personne qui la console; elle est méprisée, elle n'a plus d'amis . . . Juda, broyé par l'affliction, prend le chemin de l'exil; il habite au milieu des nations étrangères. Pas de repos pour lui, ses persécuteurs multiplient ses angoisses!

Histoire d'hier, histoire d'aujourd'hui.

A travers ces chants lugubres, on entend les appels d'ouvriers, les coups de marteau, le grincement des roues. . . On chante toujours : " Les chemins de Sion sont tristes: il ne vient plus personne à ses solennités! Ses portes sont détruites; ses prêtres hurlent, ses vierges ont pâli; la désolation l'opprime!"

Pauvre et chère église de Flavigny, si pleine de souvenirs joyeux! La désolation est proche, demain peut-être. Les évêques n'ont-ils pas reçu du pouvoir civil l'ordre de fermer les maisons de Dieu? Combien oseront obéir?

Vendredi-saint! . . . Les voitures lourdes partent toujours. On se hâte. Des bruits sinistres circulent. Il ne suffit pas aux proscriptionnaires de créer l'exil, ils veulent spolier. " Combien me donnerez-vous? et je vous le livrerai." Judas n'a pas changé. Il livre, il tue, il pille. Qui renie Jésus perd le sens moral. D'une main, il prend le bien de ses victimes, et leur tend l'autre: " Si vous voulez vivre, donnez!" Et l'on se précipite pour échapper à cette rapacité de brigands.

A l'Eglise, les religieux adorent la croix de leur Dieu. Baisez-la avec tendresse, cette croix! Elle est vôtre. Apprêtez vos mains, tendez vos pieds, c'est votre tour. " *Domine quo vadis?* Seigneur, où allez-vous? — je vais à Rome me faire crucifier une seconde fois." Pierre comprit. Il adora son maître et rentra dans Rome. Néron l'y attendait. . . Par où le Seigneur a passé doivent passer les disciples. La voie est rude, mais la résurrection est au bout!

Une dépêche: " Le Père Masson est mort." C'est le troisième depuis un mois: Le Père Hoffmann à Paris, le Père Guillermin à Toulouse, celui-ci à Nancy. Oh! qu'ils font bien! " C'est le temps de la honte, ah! parle bas, ne me réveille pas! . . ." Ainsi écrivait Michel-Ange au bas de la statue de la nuit. " C'est le temps de la honte," il vaut mieux mourir!

Le soir, aux Ténèbres du Samedi-saint, devant le tombeau du Christ, mêlant ses larmes aux larmes de sa mère et des saintes femmes, l'Eglise chantait: " Seigneur, souviens-toi! Vois ce qui arrive à tes serviteurs; regarde leur opprobre. Notre héritage passe à des étrangers, notre maison à des inconnus. Nous sommes comme des enfants sans père; nos mères pleurent comme des veuves. L'eau de nos puits, nous devons l'acheter; notre bois, le payer. On menace notre vie; las de fatigue, nous n'avons

point de repos... Les vieillards ne s'assoient plus près des portes; les jeunes gens manquent au chœur des chanteurs... Mon âme est troublée, mes yeux attristés. Sion n'est plus! Les renards circulent sur la sainte montagne!..."

Nous écoutions émus, tête basse, cette déchirante prière de Jérémie, rythmée comme un hurlement de douleur. Demain, notre maison passera aussi à des étrangers; les renards y courront.

Pâques!

Nos cœurs sont si peu à la joie. Il faut faire effort pour chanter l'*Alleluia*. Furtivement, dès l'aurore, dans un brouillard glacial, nous faisons, selon l'usage dominicain, la procession du Saint-Sacrement au jardin. Aucune pompe, aucun ornement de fête, le nécessaire, rien de plus. Mais Il y est Lui, cela suffit. Il faut que ses yeux voient une dernière fois cette maison que nous allons quitter; il faut qu'Il y sème ces germes de résurrection dont ses mains très saintes débordent aujourd'hui. Le voici: il passe dans son humble triomphe, symbole et source d'espérance. N'a-t-il pas vaincu le monde?

Les rites sacrés sont accomplis. Malgré l'angoisse, malgré les anxiétés du départ, rien n'a été omis; simples et calmes, unis au Christ dans leur cœur, les Prêcheurs ont voulu, jusqu'à la dernière minute, rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Cette belle tenue d'une nombreuse communauté, en pareille circonstance, a une dignité de rare noblesse.

Maintenant, avec leur Maître, ils peuvent dire: *Consummatum est!*

Les départs commencent. Chaque soir du lundi au jeudi de Pâques, après le chant du *Salve Regina*, des groupes de religieux se prosternent devant le prier pour recevoir sa bénédiction. Adieux touchants qui déchirent et dispersent en lambeaux ce noviciat, si studieux et si fervent. Au *Salve*, nous ne sommes plus que vingt, nous sommes dix, nous sommes quatre: c'est fini.

Jérémie l'a crié à Dieu: "Les jeunes gens manquent au chœur des chanteurs!" L'Eglise se vide, se tait. On la dépouille de ses autels, de ses tableaux, de ses statues. Seule, haute sur le tabernacle désert, se dresse la croix. Il n'y a plus qu'elle.

... Vite, vite! on va mettre les scellés. On se hâte d'enlever ce qui reste encore dans le couvent. Au dehors, le temps est affreux. Des rafales de neige s'engouffrent dans les cloîtres; le vent siffle en notes stridentes. Dans l'eau, dans la boue, sous la bise, on court, on fuit, chargé de butins comme des pillards.

Et je vis de mes yeux un spectacle que jamais, oh non! jamais je n'oublierai: la statue du Père Lacordaire, une corde au cou, descendue de son glorieux piédestal, traînée comme un malfaiteur, qu'on jette à l'égout. Lui!... Il faut qu'il s'en aille, qu'il fuie, qu'il se cache, Lacordaire!

O Père bien-aimé, notre gloire et notre défense, priez pour vos malheureux enfants. Nous fuyons avec vous, selon l'enseignement du maître, mais dans notre cœur, sous cette robe blanche qu'aucune main ne pourra nous enlever, nous garderons vivant votre esprit !

Le juge de paix se présente. C'est la fin de cette douloureuse agonie. Notre domicile est violé. Les étrangers y circulent comme chez eux, les "renards", dirait le prophète. Ils apposent les scellés sur les grands lieux réguliers, vides, lugubres dans leur délabrement. Nos cellules seules sont épargnées, jusqu'à l'expiration du délai. Encore doivent-elles subir la honte d'un inventaire ; une chaise, un lit, une table, c'est tout. Mais cette mainmise brutale sur ces objets si modestes paraît plus odieuse. Tout est terminé : les "renards" s'en vont ; la porte se ferme : elle ne s'ouvrira plus pour nous.

Sous les cloîtres abandonnés ne résonne que le pas indifférent d'un garde.

... Là-bas, nos chers morts ne seront plus visités ; aucune main fraternelle ne fleurira leur tombe. Mais les morts sont une semence divine. Ils reposent côte à côte, dans ce cimetière tant aimé, Frère Piel et Frère Requédât, ces prémices et ces défenseurs de la restauration dominicaine en France par le Père Lacordaire : *Primitia et numen*. C'est lui qui a gravé ces mots sur leur pierre. Ce qu'il garde sera bien gardé.

FR. D.-A. MORTIER, O. P.,

(Univers, 2 mai.)



No. III.

Après la neuvième heure.

N. B. — Ce charmant volume fait suite au *Rayon*, que nous avons présenté à nos lecteurs, l'an dernier, par la plume si bien taillée de M. F. Veuillot.

Voici un an bientôt, après avoir achevé le "*Rayon*", ce volume exquis de M. R. Monlaur, j'exprimais le vœu que ce livre eût une suite.

On ne peut terminer de si belles pages, en effet, sans éprouver le regret d'en interrompre la lecture et sans former le désir de revoir encore une fois les personnes et les lieux que l'on quitte avec peine.

Il y a, dans ce style qui enchante et dans cette pensée qui élève, un charme pénétrant, dont on a déplaisir à se distraire.

Et puis, le dénouement du "*Rayon*" nous laissait dans les angoisses et les ténèbres du Calvaire; on aspirait aux joies et aux clartés de Pâques. Il nous montrait Suzanne, cette pure jeune fille, aussi aimante que Madeleine, aussi empressée que Marthe, il nous la montrait accablée par la mort du Sauveur; on désirait la retrouver joyeuse et ravie de la Résurrection. Il abandonnait Gamaliel, le rabbi honnête et savant, cœur droit, mais cervelle égarée par l'orgueil, il l'abandonnait dans les offres du doute; on comptait le revoir un jour dans les calmes délices de la vérité.

L'auteur a répondu à cette attente. Vingt éditions n'ont pas encore épuisé le succès du *Rayon*, qu'un autre récit nous est donné, dont les héros sont encore Gamaliel et Suzanne.

Après la neuvième heure!... En ouvrant ce volume, il faut que je l'avoue, j'étais pris d'une crainte... Le charme interrompu du *Rayon* me saisirait-il de nouveau? La figure du Christ illuminait ce premier livre, elle était le centre et le lien de tous les personnages et de tous les épisodes; si belle, si adorable et vraiment si divine, qu'elle attirait invinciblement l'amour, la prière et le respect. Car, il faut le répéter, cette œuvre, où l'imagination, — sauf toutefois dans les actes et dans les paroles du Sauveur, — a sa part, est aussi pieuse qu'un recueil de méditations; elle l'est beaucoup plus, en tout cas, que certains traités d'exégèse.

Or, maintenant, le Christ a disparu. La palette et la pensée de l'écrivain n'en seront-ils pas obscurcies?

Oui, sans doute, on ne retrouve point, dans la présence et l'auréole de Jésus. Jésus n'est plus là visible, au milieu des hommes. On ne peut plus le rencontrer au bord du chemin, ni converser avec lui.

Mais voilà où s'affirme, avec plus de maîtrise encore et plus de prestige, le beau talent de l'écrivain; disons mieux, voilà où se révèle, avec

plus de profondeur et plus d'élan, sa foi : le Christ, invisible, est toujours présent ; on le sent, on le voit, on le touche à travers ses disciples ; il reste encore, autant que jamais, le rayonnement du livre et son unité ; et, enfin, c'est bien lui qu'on aime, à fréquenter ceux qui le prêchent.

Ceux qui le prêchent, ce sont d'abord, on l'a deviné, Gamaliel et Suzanne. Celle-ci nous offre un modèle achevé de vierge chrétienne, d'une pureté, d'une douceur et d'une charité qui ravissent ; celui-là, converti dès l'aurore de Pâques, à la vue du Sauveur ressuscité, est prêtre ; la science du rabbi s'est illuminée de toutes les clartés de l'Évangile, sa haute intelligence a pris un voile d'humilité, sa rigueur de justice a été assouplie par la miséricorde.

Et nous voyons fleurir, dans Alexandrie, les prémices de leur apostolat.

Vivant au milieu des Juifs et des païens, c'est d'abord autour d'eux, par la pénétration de leur exemple, et l'atmosphère de leurs vertus, qu'ils réalisent leurs premières conquêtes.

Gamaliel, par ses discours, — après avoir gagné l'estime et le respect par ses actes, — entr'ouvre peu à peu les intelligences ; il y fait glisser lentement des lueurs de vrai ; puis il leur dévoile enfin les splendeurs et les attraites de la bonne nouvelle. Et ce sont des entretiens dans une envergure et d'une suavité, qui font planer l'esprit dans la lumière.

Quant à Suzanne, elle est réellement la première *seur de Charité*. Toute sa vie se résume à faire du bien. Elle distribue l'aumône aux pauvres et aux riches, à ceux-là de sa bourse, à ceux-ci de son cœur. Elle conquiert les âmes à sa bonté, pour les offrir au Dieu qui l'a rendue si bonne. Et ce sont tour à tour des épisodes, où la grâce le dispute à l'émotion.

Autour de ces premiers apôtres, apparaissent, dans la trame d'un récit pittoresque et soutenu, les premiers convertis : autant de figures très vivantes et dont l'auteur a buriné les traits avec un égal souci de l'art et de la vérité. Voici les jeunes époux, Hélos et Mylène : celle-ci, la femme aimante et naïve, ouvre à la vérité ses yeux et son cœur avant son mari, le brillant philosophe attiré par la lumière et embarrassé de sophismes. Hélos, lui, n'aperçoit Dieu qu'aux clartés terribles, mais fulgurantes, de la mort. Et cette mort, tragique par l'accident qui la cause et radieuse par le baptême qui la console, offre à l'écrivain l'occasion de brosser l'un de ses tableaux les plus graves et les plus impressionnants.

Puis c'est Hiéra, la prêtresse égyptienne, Helcée la juive, et combien d'autres encore ! Enfin, c'est Glaucus, le grand-prêtre.

Nous le nommons le dernier ; car sa conversion presque miraculeuse et cependant si logique — une page franchement admirable et qui doit rester — clôture le récit. Glaucus est la suprême conquête de Suzanne, immolée devant la statue du Caligula déifié, qui terrasse enfin l'orgueil obstiné du grand-prêtre ! . . .

Et tous ces personnages, et tous ces épisodes sont offerts à nos yeux, dans la lumière transparente et le parfum délicat d'un style à la fois poétique et simple, qui charme sans apprêt comme la violette embaume et le sourire enchante. Ils s'encadrent au milieu de cette ville et de ce monde alexandrins, merveilleusement ressuscités, par une érudition qui cache ses racines pour ne montrer que ses fleurs. Enfin, ils sont enveloppés dans toute une atmosphère de piété très solide et très douce, où l'âme est sans effort élevée plus près de Dieu.

Après la neuvième heure est un beau livre, et qui fait du bien...

FRANÇOIS VEUILLOT.

(*Univers*, 8 mai.)



Les Deux Noblesses

(Suite.)

5 septembre.

Depuis huit jours, le château de la Vieuxville est en fête. Mme de Villepreux, pour faire plaisir à son plus jeune fils a invité les amis chez lesquels il va en déplacement.

Il y a, sur les fermes gardées de la propriété, pendant la première quinzaine de septembre, une chasse au perdreau superbe. Et tous les jours dans les chaumes luisants, on voit des lignes de chasseurs et de rabatteurs qui manoeuvrent savamment. Par moment, on entend un coup de fusil lointain, suivi d'un pétilllement général et de petits flocons de fumée montent au-dessus de la buée, miroitante que dégage la terre surchauffée. Dans le ciel bleu, un épervier trace de grands ronds. Au loin, une charrette commence déjà le labour.

Le soir les fenêtres du château s'illuminent violemment. Dans les nuits plus fraîches passent des sons de pianos et des éclats de rire, et cette poussière de joie en tombant des terrasses sur notre presbytère, me donne par contraste une étrange impression de solitude.

Je remarque que M. le marquis de Villepreux vient moins souvent nous voir.

.....

Aujourd'hui en nous promenant nous avons rencontré la chasse. Les chasseurs étaient dispersés; chacun suivait son chien d'arrêt. Près de nous a passé une des invitées, une jeune fille; elle était vêtue d'une robe courte, avec des brodequins lacés en guêtre. J'ai eu juste le temps de voir qu'elle était belle: entre femmes, cela se devine en un seul regard.

Quelques pas plus loin, dans la bordure d'un champ de luzerne, une couvée de cailles s'est envolée, la jeune fille a tiré, une caille est tombée blessée, le chien a rapporté la bête pantelante. Dans la petite main, gantée de chamois clair, on voyait les plumes grises s'agiter dans les dernières convulsions. Soudain, la jeune fille s'est courbée et, sur le talon de sa chaussure, elle a frappé la pauvre bête. Il y a eu un ou deux coups, puis un imperceptible écrabouillement d'os brisés.

En battant soigneusement la pièce de luzerne avec le calme d'un vieux braconier, la jeune fille est revenue une seconde fois. Devant elle le setter Gordon, qui courait en zigzags, faisait voler de petits papillons bleus et des myriades de sauterelles aux ailes grises. Une vie intense semblait ainsi jaillir de terre, tandis que l'air vibrait tout entier du cri aigu des cigales.

Quand la jeune fille a de nouveau croisé notre route, sur ses mignons brodequins jaunes, nous avons aperçu quelques taches de sang.

Vers six heures, le break du château a ramené les invités. La jolie chasserresse était assise près du marquis et se penchait vers lui pour l'entendre causer dans le tintement des grelots. Et moi, revoyant le pauvre petit paquet de plumes grises secoué par les spasmes de l'agonie dans cette main de femme et songeant aux taches de sang qui marquaient cette fine chaussure, j'éprouvai pour la belle invitée comme une sorte de répulsion.

9 septembre.

Je veux noter aujourd'hui ce que j'appellerai mes *échos mondains*, car j'ai été dans le monde et dans le grand monde, au profond scandale de Goton.

— Je ne comprends pas, m'a dit notre grave censeur, que M. le curé vous laisse aller dans de pareils lieux. Vous y trouverez des jeunes filles, des jeunes filles. . . .

— Des jeunes filles qui sont jolies et coquettes, ai-je suggéré ingénument. Vous l'avez sans doute été dans votre temps, Goton ?

La Bretonne m'a jeté un regard de courroux et de pitié :

— Ca ne peut pas se dire en français, mam'selle, tant c'est grave ! N'y a que des Anglais pour avoir de vilains mots comme ça : des jeunes filles qui *flirtent* avec les jeunes gens !

Je suis encore sous le coup des révélations de Goton.

Imaginez-vous qu'à six heures du soir, au moment où je brossais la soutane de mon frère pour lui donner l'illusion d'une neuve que ses pauvres l'ont empêché d'acheter, un exprès de la marquise est venu me convier également à dîner. Ce n'est pas précisément ce que j'appellerai une invitation de première classe, tout au plus un billet de troisième ! Mais les rôles d'utilité sont parfois plus difficiles à refuser que les rôles de dignité.

Deux invités faisaient défaut. On allait se trouver treize à table. Une des demoiselles Jackson était superstitieuse. Mme la marquise ne savait comment faire. Elle serait profondément reconnaissante à M. le curé s'il pouvait amener sa sœur avec lui. Sans doute, l'invitation était tardive ; mais Mlle Yvonne serait indulgente pour une maîtresse de maison dans un suprême embarras. — Brefon désirait une figurante.

Mon frère légèrement froissé voulait refuser, mais je savais que précisément à cette soirée il devait négocier le placement du père Mauger dans un hospice de vieillards. Depuis la mort de sa femme, le pauvre bonhomme était comme un corps sans âme. Or l'appui de la marquise était nécessaire pour ce placement. Je fis donc taire ma susceptibilité et j'acceptai, beaucoup par charité suivant moi, un peu par curiosité suivant mon frère, tout à fait par mondanité d'après Goton.

A table j'étais placée à côté du jeune Jackson : dix-huit ans, blond fade, taches de rousseur, trois poils de moustache jaunes, un carré dans l'œil, un énorme faux-col, une raie descendant au milieu du dos. Au relevé de potage la conversation commença à languir entre lui et moi : je savais qu'il aimait les courses et les petits théâtres. Il apprit, non sans étonnement, que ce genre de plaisir m'était totalement interdit à la Vieuxville, et, que, cependant, j'y pouvais vivre.

Je ne connaissais des Américains que les héros de Fenimore Cooper : vraiment, je trouvai leur descendant bien dégénéré. Malgré sa passion pour les sports, j'avais peine à me l'imaginer en "Bas-de-Cuir" ou en "Œil-de-Faucon" !

Mme Jackson conservait, trop précieusement, les restes d'une beauté créole qui avait dû séduire son richissime époux. Indolente, elle affectait des airs tour à tour enfantins ou mourants, ce qui sans nuire à son appétit, lui permettait de montrer, alternativement, les perles de sa bouche ou l'arc langoureux de ses yeux.

Miss Helena Jackson semblait avoir pris la beauté de sa mère en gardant toute l'énergie de son père. Je retrouvais en elle la chasseresse que nous avions rencontrée, mais douée d'une grâce captivante que cachait, la veille, la raideur de son costume, presque masculin. Sa conversation dans un brio étourdissant, effleurait tous les sujets et côtoyait parfois les abîmes, avec un mélange de piquant et de naïveté qui retenait et déconcertait l'attention, précisément parce qu'il était impossible de saisir où finissait le naturel et où commençait l'artifice.

Assis auprès de Miss Jackson, M. Jean de Ville-preux écoutait avec la politesse un peu froide qui lui était habituelle. De voir se lever vers lui ce visage de femme si beau et si passionné, cela me faisait souvenir, je ne sais pourquoi, de la verrière de notre vieille église, où une Dalila en costume de brocart coupe les cheveux d'un Samson vêtu d'un pourpoint taillé. Miss Jackson avait les yeux de cette Dalila, étrangement durs dans l'éclat même de leur charme enveloppant.

Au cours de la conversation, mon frère présenta sa requête pour notre pauvre père Mauger et quand il eut narré cette idylle de ces deux vieux époux, un léger sourire d'incrédulité contracta les lèvres rouges de Miss Jackson.

— Croyez vous, monsieur le curé, dit-elle, que ce bonhomme ait vraiment encore de la peine ? La misère endureit ces gens-là et ils n'aiment point comme nous.

Et moi, je revis Petit-Jean affaissé sur sa bancelle de bois, ses cheveux blancs bouffant autour de sa casquette de loutre ; ses yeux usés ne pouvant plus pleurer et, tout près, dans le lit bien blanc, la mère Mauger s'en allant avec une dignité calme et oubliant les affres de la mort pour recommander son vieux. L'indignation me prit et je m'écriai :

— Si vous aviez connu ces pauvres ouvriers, mademoiselle, vous sauriez ce que c'est que le véritable amour !

Les trois messieurs qui n'avaient cessé de parler chasse relevèrent la tête comme s'ils s'apercevaient de ma présence. Mon voisin laissa tomber son monocle.

Miss Jackson me fixa un instant d'un regard inquisiteur et, se penchant vers M. de Villepreux, elle lui dit à demi-voix, mais assez haut pour que je puisse entendre :

— Quelle est donc cette jeune fille qui croit s'y connaître en véritable amour ?

Le marquis, un peu pâle, répondit d'un ton légèrement énigmatique : — Vous savez bien, Miss, que pour trouver l'amour, il ne faut point le chercher. C'est précisément en ne le cherchant pas que Mlle Le Gall l'a rencontré auprès de nos vieux protégés.

Au moment du départ, le marquis vint nous reconduire et, tandis que nous longions la terrasse qui domine le village, un cor se mit à plaindre comme au soir où, après m'avoir sauvée, le marquis me ramenait à travers la campagne. Nous nous arrêtâmes un instant. Du salon, s'élevait un chant et, malgré la beauté de la voix, cet air théâtral semblait jurer avec le calme reposant de la nuit.

— Mademoiselle, me dit le marquis, vous pouvez être rassurée sur le sort de Petit-Jean : je prendrai soin de lui. Je le ferai pour sa pauvre femme qui me l'a confié, et, ajouta-t-il un peu plus bas, je le ferai pour vous.

En descendant la montée du château, j'aperçus dans le mur de l'église le vitrail du transept qu'argentait la lune :

— Avez-vous remarqué, dis-je à mon frère, la Dalila de notre vitrail ?

— Pas beaucoup, fit-il, étonné. Ce pauvre vitrail est en si mauvais état.

— Eh bien ! regardez-le demain. C'est tout le portrait de Miss Jackson.

HENRY REVERDY.

(A suivre.)